

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 19.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 MAI 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

M. Mercier, par L.-O. David.—A la veillée, par Fabien Yvanov.—Chronique américaine, par Anthony Belp.—La jeune Lorette, par Abatistari (suite).—Le monument de Berryer.—Les prédicateurs du congrès à Paris.—Poésie : Sur la tombe d'Ernest Guinon, par J.-L.-N. Guindon.—Un drame sur la Seine, par P. du Bolognoby.—Choses et autres.—Nouvelles étrangères.—Mélanges.—Le jeu de dames.—Les dévotions.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : L'hon. Honoré Mercier, solliciteur-général; Le cadavre; Paris. La nouvelle salle des Pas-Perdus, au Palais de Justice; Monument élevé à la mémoire de Berryer dans la salle des Pas-Perdus au Palais de Justice; Montréal; Défilé du pont de glace en face de la ville; Québec; La porte Saint-Louis, vue de l'Esplanade et de la Grande-Allée; Toronto; Ouverture de la navigation.

M. MERCIER

Qui ne connaît le nouveau solliciteur-général ? Depuis quinze ans il a paru sur tous les hustings de la province de Québec, pris part aux luttes politiques les plus acharnées. Toujours prêt au combat, toujours armé de pied en cap, il a été sans cesse sur la brèche, frappant à droite et à gauche, rendant avec vigueur les coups qu'on lui donnait, tout dévoué à ses amis et implacable pour ses adversaires.

Si devenir ministre à une époque et dans un pays où le pouvoir ne donne ni fortune ni gloire à ceux qui le poursuivent, pouvait être considéré comme une récompense, on devrait dire qu'il l'a bien gagnée.

M. Mercier est de bonne taille et fortement constitué, et, cependant, les fatigues et les émotions de la lutte, un travail soutenu et un mauvais régime ont fini par affecter considérablement sa santé. On s'est même demandé, un instant, s'il était en état de soutenir une lutte terrible comme celle qu'on lui prépare. A ceux qui lui ont manifesté leurs craintes, il a répondu : "Quand on s'est battu pendant des années et qu'on a été criblé de coups, on ne recule pas devant un combat décisif dans la crainte d'y perdre la vie."

Tout l'homme est là.
Sous des dehors calmes, une physio-

mie douce et sereine, une figure toujours souriante et des manières un peu nonchalantes, il cache une grande vigueur d'esprit et de volonté.

On ne trouve pas souvent une nature aussi bien équilibrée, une organisation aussi parfaite. Les illusions et les entraînements de l'imagination, de l'amour de la gloire et de l'ambition sont chez M. Mercier heureusement tempérés par une raison saine, un esprit fin, positif et réfléchi.

Ses succès comme journaliste, avocat et tribun politique attestent la variété de ses facultés, la souplesse de son talent, la richesse de son intelligence. Le sentiment du beau et du vrai, de l'idéal, ne l'empêche pas de voir les choses telles qu'elles sont, d'aimer le monde malgré ses imperfections, la politique malgré ses déboires. A une vue nette de l'ensemble, de l'aspect général d'une question et de ses côtés les plus saillants, il joint la faculté de l'analyse; son esprit semble s'étendre et se concentrer, se dilater ou se replier sur lui-même à volonté.

Sa physionomie, son regard surtout, dénote quelques-uns des traits les plus saillants de son intelligence et de son caractère; la finesse et la pénétration de l'esprit, la véhémence des sentiments alliée à l'habitude de la réflexion et du contrôle de soi-même. Si on ajoute à cela que c'est un homme d'action et d'organisation, un orateur remarquable, il faut bien avouer qu'il a tout ce qu'il faut pour se distinguer dans la politique comme dans le barreau.

Sa réputation d'orateur est établie sur des bases solides; il l'a gagnée par des succès sérieux et honorables. On fait si facilement dans ce pays des réputations d'orateur à des hommes dont le bavardage, l'audace et les exagérations d'idées et de langage constituent le principal mérite, qu'on est arrivé à tout confondre, l'or avec le cuivre, le diamant avec la pierre grossière.

M. Mercier appartient à la bonne école; il a des idées et du style, il parle français, il connaît les sujets qu'il traite et sait se faire comprendre des plus ignorants; il instruit, intéresse et convainc son auditoire. Il n'a pas la chaleur, la voix et la verve de Chapleau, ni l'élocution sympathique et gracieuse de Laurier, mais il l'emporte en général sur nos meilleurs orateurs par le poids et la vigueur des arguments, l'abondance des renseignements, la connaissance des sujets qu'il traite, la clarté de ses démonstrations, la justesse de ses comparaisons.

M. Mercier a un genre tout particulier. Une voix douce un peu chantante, une figure souriante, des manières insinuantes lui donnent un air de prédicateur de retraite, qui ne déplaît pas au peuple. "Il prêche bien," a dit, un jour, quelqu'un qui l'avait entendu. De fait, c'est un véritable apôtre politique plein de zèle pour le triomphe de ses idées, toujours prêt à enseigner aux nations l'évangile de son parti.

Il n'a pas toujours été libéral; il a fait ses premières armes sous le drapeau conservateur, et les libéraux ont mis du temps à lui pardonner la guerre qu'il leur a faite dans le temps qu'il rédigeait le *Courrier de St. Hyacinthe*. Pour dire vrai, en ce qui constitue les principes fondamentaux de la religion ou de la poli-

tique, c'est un conservateur, comme la plupart des libéraux, croyant et pratiquant ce que l'Eglise enseigne. Il est libéral seulement parce que c'est le nom reçu pour désigner tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'appartiennent pas au parti conservateur. La lutte qu'on lui a faite l'a bien aigri un peu, mais pas au point de lui faire perdre ses convictions religieuses. Si le parti national s'était affirmé et maintenu au lieu de s'effacer et de se dissoudre, il en serait devenu le chef dans le district de Montréal.

On lui a reproché et on lui reproche encore d'avoir abandonné le drapeau conservateur. Nous l'avons dit souvent, changer de parti dans un pays où on peut le faire sans changer de principes et même pour y rester fidèle, peut être un mérite au lieu d'une faute, suivant les motifs et les circonstances par lesquels on a été influencé.

M. Mercier est né à Iberville, le 15 octobre 1840. Son père naquit à Saint-Pierre, dans le comté de Montmagny, et vint s'établir à Saint-Athanase, dont il fut l'un des premiers colons.

Après d'excellentes études au collège des Jésuites, Mercier entra comme étudiant en droit dans le bureau de MM. Laframboise et Papineau, où il eut pour compagnon M. Fontaine, avocat et journaliste distingué de Saint-Hyacinthe.

Les deux compagnons d'étude devenaient bientôt, l'un rédacteur du *Courrier*, et l'autre du *Journal de Saint-Hyacinthe*, et se faisaient une guerre acharnée. Ils fument maintenant ensemble le calumet de la paix et combattent sous le même drapeau.

En 1862, Mercier soutenait le ministère Macdonald-Sicotte, suivait M. Sicotte dans l'opposition en 1863, et, lors de l'élévation au banc de ce dernier, reprenait sa place sous M. Cartier.

M. Sicotte fut, en 1863, ce que M. Jetté devenait plus tard, en 1871, le chef d'un parti libéral modéré qui ne vécut pas longtemps. A ces deux époques, on a voulu rassurer le clergé et faire tomber les craintes qu'avait fait naître les idées avancées de quelques-uns des chefs et des organes du parti libéral, en mettant à la tête de ce parti des hommes dont le caractère et les principes n'inspiraient aucune défiance. Chaque fois ce mouvement a échoué, faute d'énergie chez les chefs et les soldats, et parce que, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de place dans notre société politique pour une organisation en dehors des partis régulièrement constitués.

M. Mercier crut, en 1862, à l'avenir du parti libéral-modéré de M. Sicotte, comme il devait croire plus tard, avec bien d'autres, à celui du parti national de M. Jetté, dont les deux principales idées adoptées par les conservateurs ont eu tant de succès aux dernières élections.

La retraite de M. Sicotte ayant fait perdre à M. Mercier ses illusions, il se rangea dans l'opposition sous M. Cartier, dont il se sépara, peu de temps après, ainsi qu'un certain nombre de jeunes conservateurs, sur la question de confédération.

Le nouveau régime établi, il l'accepta, reentra au *Courrier de Saint-Hyacinthe* en 1866, mais n'y resta pas longtemps. Trois mois après, il désapprouvait la politique du gouvernement relativement à la question de l'arbitrage impérial, et se séparait définitivement du parti conservateur. Les

conservateurs attribuent ce revirement soudain à des raisons plus personnelles que politiques, à des déceptions qu'il aurait éprouvées.

Ayant été reçu avocat en 1865, il donna tout son temps à sa profession et réussit à se faire une belle position dans le barreau de Saint-Hyacinthe. En 1871, il reparaisait sur la scène politique et soutenait avec énergie la candidature de l'hon. M. Langelier dans le comté de Bagot. L'année suivante, il devenait secrétaire du parti national dont il avait salué avec joie la naissance, se présentait dans le comté de Rouville pour la Chambre des Communes et se faisait élire. Aux élections générales qui suivirent la chute du gouvernement conservateur en 1874, il crut devoir céder la place à M. Cheval pour ne pas diviser les forces du parti libéral en face d'un adversaire redoutable, M. Gigault, représentant actuel du comté de Rouville. L'année dernière, il se présentait dans le comté de Saint-Hyacinthe, et M. Tellier le battait par une majorité de six voix.

Comme on le voit, il n'a pas perdu de temps, sa vie a été laborieuse et agitée, tous ses instants absorbés par le journalisme, le barreau ou la politique.

Jamais de repos pour cet esprit remuant et curieux, pour cette nature militante et avide d'émotions, pour ce travailleur infatigable qui, dans le temps où il aurait le plus besoin de tranquillité, se replonge plus avant que jamais dans les eaux tourmentées de la politique. "Le sort en est jeté, dit-il, il faut que je marche."

C'est heureux, après tout, que les déboires de la politique n'éloignent pas des affaires publiques les hommes de mérite réel que les deux partis renferment. Les conservateurs peuvent bien faire la guerre à M. Mercier, c'est leur droit, mais il ne leur sied pas plus de nier sa capacité qu'aux libéraux de contester celle de Chapleau. Le véritable talent cultivé et mûri par le travail est une plante si rare parmi nous, et si peu appréciée, qu'il y a du plaisir à la signaler au milieu des mauvaises herbes dont notre champ politique est rempli.

L.-O. DAVID.

A LA VEILLÉE

Les événements se sont précipités depuis notre dernière *Veillée*. En France, on a changé de Président et de ministère, et les pétroleux ont été rappelés de l'exil. L'Angleterre est allée en guerre contre les farouches Zoulous, et elle pourrait fort bien n'en pas revenir avant la Trinité.

Notre monde politique n'a pas été moins mouvementé. Mais, en Canada, il est rare que l'on s'échange du plomb et des coups de sabres; les émotions d'une lutte politique suffisent d'ordinaire à notre tempérament. Il n'en faudrait pourtant pas en prendre occasion pour nous faire des injustices. Pour être paisible, le Canadien n'est pas un lâche. Il fera bien un sacrifice, mais il ne se déshonorera jamais nationalement. L'histoire est là pour le témoigner.

"La question constitutionnelle de Québec" a longuement occupé la Chambre. Un moment, elle a failli être un écueil fatal pour le gouvernement. La tempête a été violente et dangereuse, au dire des connaisseurs. En examinant bien les cor-

dages, le capitaine du navire fédéral pourrait bien découvrir que la tourmente les a fortement ébranlés. Il n'y a plus autant de confiance parmi les passagers. Tout cela prouve que les ministres, pas plus que les simples mortels, ne peuvent compter sur un heureux lendemain.

Comme les lecteurs de *L'Opinion Publique* connaissent déjà tous les détails et les phases de cette question, nous la mettrons de côté pour causer de "notre politique nationale" et de la "colonisation."

* *

Contrairement à ce que laissait entrevoir le discours du trône prononcé par Son Excellence le Gouverneur-Général, à l'ouverture du quatrième parlement, au mois de février dernier, la politique nationale du gouvernement ne s'établira pas sans rencontrer des obstacles.

La pensée que le Canada ne veut plus servir de comptoir au profit du commerce étranger, a créé de l'agitation et des inquiétudes sérieuses dans les cercles intéressés.

D'après certaines prétentions publiquement émises, on dirait que le Canada n'a pas le droit de travailler pour lui, chez lui, et à son profit, mais qu'il existe pour être toujours pauvre et servile. C'est là le résumé de toutes les prétentions que l'on manifeste contre nous.

En présence des grandes colères que l'on nous fait, nous serions bien en droit de prier nos adversaires de nous laisser voir cette clause du testament d'Adam qui déclare le Canada taillable et corvéable à bon plaisir.

Mais toute cette agitation des intérêts étrangers ne pourra rien contre la ferme et intelligente volonté du pays. Si l'on nous met des obstacles, nous n'aurons que la peine de les renverser. Le pays sent des besoins et il aspire à les satisfaire. Si, pour y parvenir, les intérêts étrangers doivent en souffrir, eh bien ! alors, tant pis pour les intérêts étrangers :

"Avant tout, nous serons Canadiens."

La terre d'Amérique est jeune, mais son histoire renferme déjà des précédents terribles pour ceux qui veulent en faire une terre d'exploitation. Et l'on doit savoir que l'histoire se répète.

Quoi qu'il en soit, la Chambre des Communes du Canada a adopté le tarif protecteur. Il a été voté dans la séance du 9 avril dernier, après une discussion orageuse.

Le vote s'est pris sur un amendement proposé par l'honorable M. Mackenzie. L'amendement se lit comme suit :

Résolu—Que, bien que cette Chambre soit disposée à pourvoir amplement aux exigences du service public et au maintien du crédit public, elle regarde le projet maintenant sous considération comme étant de nature à répartir inégalement, et par suite d'une manière injuste, le fardeau des impôts ; à détourner les capitaux de leur emploi naturel et le plus avantageux ; à faire bénéficier certaines classes aux dépens du peuple ; que ce projet tend à rendre inutiles les efforts persistants du pays et les sacrifices qu'il s'est imposés, en vue d'obtenir une part du commerce immense et toujours croissant qui se fait sur ce continent, et à créer un antagonisme entre la politique commerciale de l'Empire et celle du Canada, qui pourrait amener des conséquences profondément regrettables.

Voici l'état du vote pris sur cet amendement :

CONTRE.—MM. Alison, Arkill, Baby, Baker, Benoit, Bergeron, Bergin, Bolduc, Boulton, Bourbeau, Bowell, Brooks, Bunster, Bunting, Burnham, Cameron (Victoria), Carling, Caron, Cimon, Cockburn (Northumberland), Colby, Connell, Costigan, Coughin, Coupal, Coursol, Currier, Cuthbert, Daly, Dawson, DeCosmos, Desaulniers, Desjardins, Dewdney, Domville, Drew, Dubuc, Dugas, Elliott, Farrow, Ferguson, Fitzsimmons, Fortin, Fulton, Gault, Giguère, Gill, Girouard (Jacques-Cartier), Girouard (Kent), Grandbois, Hackett, Haggart, Hay, Hesson, Hilliard, Hooper, Houde, Hurteau, Ives, Jackson, Jones, Keeler, Kilvert, Kirkpatrick, Kranz, Landry, Lane, Lanthier, Little, Longley, Macdonald (Kingston), Macdonald (Victoria, C. B.), Macdonald (Cap Breton), Macdonald (Picton), Macdonald (Victoria, N. E.), McMillan, McCallum, McCarthy, McQuaig, McDougall, McInness, McGreevy, McKay, McLennan, McLeod, Massue, McQuade, McTory, Merner, Méthot, Mongenais, Montplaisir, Mousseau, Mullart, O'Connor, Ogden, Orton, Quiquet, Paterson, Paterson (Essex), Perreault, Pin-

sonneault, Platt, Pope (Compton), Pope (Queens' P. E. I.), Plumb, Poupore, Richey, Robertson (Hamilton), Robinson, Robitaille, Rochester, Ross (Dundas), Rouleau, Routhier, Ryan (Marquette), Ryan (Montréal), Rykert, Schaw, Sproule, Stephenson, Strange, Tassé, Tellier, Thompson (Cariboo), Tilley, Tupper, Valin, Vallée, Wade, Wallace (Norfolk), Wallace (York), White (Cardwell), White (Hastings), White (Renfrew), Williams, Wright.—136.

POUR.—MM. Anglin, Bain, Borden, Bourassa, Burke, Burpee (St-John), Burpee (Sunbury), Cameron (Huron), Cartwright, Casey, Casgrain, Chandler, Charlton, Christie, Cockburn (Muskoka), Dumont, Fiset, Fleming, Galbraith, Geoffron, Gillies, Gilmour, Gunn, Haddow, Holton, Huntington, Killam, King, Larue, Laurier, McDonald (Inverness), Mackenzie, McIsaac, Malouin, Mills, Oliver, Olivier, Paterson (Brant), Pickard, Rinfret, Roberson (Shelburne), Rogers, Ross (Middlesex), Rymal, Scriber, Skinner, Smith (Selkirk), Smith (Westmoreland), Snowball, Thompson (Haldimand), Trow, Weldon, Yeo.—53.

* *

L'infatigable Messire Labelle, curé de Saint-Jérôme, vient de jeter les bases d'une Société de colonisation sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Fabre.

On devient membre en payant dix cents par année.

Son opération doit s'exercer dans les limites du diocèse de Montréal.

Cette Société de colonisation réussira. En la plaçant en dehors des atteintes de la politique, son fondateur lui a garanti l'existence.

C'est comme cela que nous avons toujours compris la possibilité de fonder et maintenir efficacement des sociétés de colonisation dans le pays. Il y a eu plusieurs sociétés de ce genre de formées, et elles ont toutes péri parce qu'on les a nourries du poison de la politique. La politique fait mourir les œuvres qui ne vivent que par le dévouement et les sacrifices. La colonisation est une de ces œuvres. Elle ne peut s'effectuer que par le patriotisme le plus courageux.

Nous espérons que tous les diocèses de la province suivront le patriotique exemple fourni par le diocèse de Montréal. Notre clergé ne fera en cela que suivre ses nobles traditions. L'histoire du pays est là pour prouver que le clergé canadien a toujours été l'inspirateur et le guide de tous les grands mouvements religieux et nationaux qui se sont accomplis en Canada. Il n'a jamais compté avec les difficultés. Par son zèle et son patriotisme grandissant toujours avec les obstacles, il a su faire réussir tout ce qu'il a entrepris pour la défense de nos libertés religieuses, comme pour le maintien de nos droits civils et politiques. Les évêques Briand, Plessis et Lartigue occupent une place d'honneur parmi les défenseurs des libertés du Canada.

Notre législature locale devra favoriser efficacement ce beau mouvement de colonisation. Elle a mille moyens à sa disposition pour cela. Les législateurs de la province ne doivent pas oublier que la colonisation des terres incultes est le complément nécessaire de la politique nationale. Car nous considérons qu'il serait bien inutile de travailler à augmenter la production indigène au moyen de la politique protectionniste, si nous ne travaillions pas en même temps à multiplier le nombre des consommateurs.

C'est notre manière de voir, et nous la disons telle que nous la pensons.

FABIEN VANASSE.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 30 avril 1879.

Pendant que le Chili s'appête à exterminer le Pérou et même la Bolivie, le printemps, qui n'en veut à personne, fait son entrée triomphale dans nos campagnes et nos jardins publics.

Il nous est apparu comme à l'ordinaire, entouré de son état-major de rouges-gorges, de robins et d'allouettes, faisant éclore à chacun de ses pas, des fleurs de nos huisseries et des chansons de nos poètes.

Quand on revoit ces miracles de la végétation, ces splendeurs de la nature mises à neuf, on se demande à soi-même si l'hi-

ver au crâne pelé, à la barbe inculte, a toujours des droits à notre respect !

Il est évident qu'en nous imposant l'hiver, le Créateur a voulu nous faire expier la faute du premier homme !

Cela saute aux yeux.

Mais, comme nous devenons de jour en jour plus sages, espérons que l'hiver sera pour nous aussi plus clément.

Cette saison affreuse, du temps des païens, n'épargnait pas, comme aujourd'hui, le pays où fleurit l'orange.

Ceux qui voudraient ne pas me croire n'ont qu'à lire ces quatre vers traduits d'Horace, livre I, Ode VIII :

As-tu vu le Soracte où la neige s'entasse ?
La forêt qui regrette, hélas ! son manteau vert
Et le Tibre lui-même enchaîné par l'Hiver
Ronger son frein de glace !

* *

La troupe italienne de M. Strakosch a pris sa volée pour l'Europe ; il ne nous reste plus que les oiseaux du Central Park pour nous faire oublier Mme Gerster. Mlle Aimée, qui nous revient de Paris avec les beaux jours, se met en quatre pour secouer l'indifférence de son auditoire.

Cet oiseau moqueur de premier ordre vient d'avoir un enrouement qui a consterné ses admirateurs et surtout son *manager*.

Est-ce pour cela qu'il est question de fonder à New-York une Assurance contre les rhumes de cerveau et les maux de gorge ?

* *

Le gouvernement vient de soumettre tous les navires qui voudront entrer à la Nouvelle-Orléans, à une quarantaine de vingt jours ; les villes qui bordent l'Atlantique, à commencer par New-York, sont l'objet de grands soins de propreté ; on pourchasse à outrance les chiens errants et les *tramps*. Et cependant, on a laissé pénétrer dans nos murs l'*Assommoir*. Quelle imprudence !

Cette ordure se joue en ce moment à l'Olympic théâtre.

Si ce tableau de mœurs d'une partie de la population parisienne est exact, je comprends la répugnance du Sénat français pour la rentrée définitive des Chambres à Paris. On ne délibère pas dans un cloaque.

Balzac disait un jour à un de ses amis : " Lorsque vous voyez dans une première loge un de ces élégants, au geste insolent et le lorgnon à l'œil, soyez sûr que, neuf fois sur dix, il n'a pas de chausettes ! "

Les personnages que nous peint M. Emile Zola dans l'*Assommoir* ne portent pas de lorgnons, c'est vrai, ni de chausettes, c'est sûr ; mais en revanche ils sentent terriblement mauvais !

Il n'est pas impossible que ce produit malsain d'une littérature malade n'aille étaler ses hideurs jusques à Montréal. En ce cas, je prie mes amis, au nom du bon goût outragé et de la société française calomniée, de saluer les acteurs de ce mauvais drame par un ouragan de sifflets et un déluge de pommes pourries.

* *

Le président Hayes a décidément du caractère : ceux qui en douteraient n'ont qu'à voir comme il a jeté son veto à la tête des démocrates.

C'était son droit et il en a usé.

Le bill sur l'armée est renvoyé à ses auteurs.

C'est au nom de la liberté des polls que la majorité du Sénat et de la Chambre s'est prononcée pour l'éloignement des troupes fédérales des Etats qui jugent pouvoir s'en passer pendant les élections.

Il est bien évident que sans l'intervention de l'armée, le président Hayes n'aurait jamais été élu. Tout le monde et les républicains eux-mêmes en sont convaincus.

C'est pour cela que les démocrates voudraient enlever cet important atout du jeu de leurs adversaires. En cela, ils n'ont pas tort.

Grant est le seul homme d'état républicain qui soit capable de se mesurer avec Tilden. Le fameux voyage qu'il achève en ce moment n'a été qu'une démonstra-

tion, une réclame pour éblouir ses futurs électeurs.

Lorsque le vainqueur de Lee reviendra dans sa patrie, nous allons assister à un nouveau retour de l'île d'Elbe.

Les discours, les réceptions, les toasts, les ovations vont enivrer le peuple américain et lui faire perdre ce qui lui reste de bon sens.

Du reste, pourquoi se passionner pour l'un ou l'autre parti, pour Grant ou pour Tilden ? Les uns et les autres ont modifié leurs principes.

Autrefois, les démocrates représentaient l'aristocratie et le conservantisme. Aujourd'hui, nous les voyons faire cause commune avec les socialistes et les *green-backers*.

Il en est de même des républicains qui, de farouches novateurs qu'ils étaient, sont devenus conservateurs... de leurs places ; des ennemis de tout changement, de vrais Joseph Prudhomme enfin.

* *

Un de mes amis me demandait dernièrement à quelle opinion j'appartenais :

—A *L'Opinion Publique*, lui ai-je répondu.

ANTHONY RALPH.

LA JEUNE-LORETTE

(Pour faire suite à *Tahourenché*)

(Suite)

Je crois que la Jeune-Lorette compte de quarante à cinquante maisons sur le plateau de la chute, éparses, semées comme au hasard dans un champ d'une vingtaine d'arpents en superficie. La réserve est coupée en deux par le chemin de la reine : l'autre partie en dehors du village, de dimension à peu près égale, descend en talus vers la rivière Saint-Charles. C'est un enclos vague où s'élève un seul bâtiment en bois, une remise ou un hangar, terrain écorné vers le sud-ouest par un moulin à moudre les grains et par la fabrique de papier de M. Reid. Un petit carré, entouré d'une clôture pleine, en planches, y est réservé au cimetière. Au centre, on a planté, au-dessus de la tombe du chef Nicolas, jadis la gloire de la tribu, le grand arbre de la religion, la croix principale. Nicolas était un bon cœur, un intrépide guerrier, un chrétien pieux ; nul plus que lui n'était digne de reposer sous les racines de l'arbre devant lequel le chêne et le cèdre du Liban s'inclinent. Tout au bord du chemin, je lis sur une planche blanche le nom de Francis Gros-Louis, le père de l'un de nos chefs les plus distingués, mort il y a quelques années sous le plomb d'un assassin. Au dire de tous, Francis était un fin chasseur, d'une rare intrépidité, connaisseur de la forêt, et doux, humble comme un enfant. On l'a tué dans la montagne voisine, lorsqu'il était en vue de la fumée de sa demeure, pour lui enlever quelques dollars, prix de ses services dans une excursion de chasse qu'il venait de faire avec le colonel Rhodes. Sa mort a été très-sensible, a causé un deuil sérieux dans la tribu.

D'humbles petites croix de bois, inclinées, avariées, brisées, attestent ça et là des souvenirs pieux, suprême résistance de la vie réfugiée dans le souvenir. Tôt ou tard, elles disparaîtront, rongées, détritiques par le gazon, le chiendent auquel leur pourriture servira d'engrais. A quoi bon tenter de résister à cette puissance, la Mort, devant qui tout fléchit ? Un seul, dans toute l'histoire, a pu lui dire : " O mort ! où est ton aiguillon, " mais celui-là était un Dieu, le maître de la vie. Pour nous, pauvres humains, nous avons beau fleurir nos morts de monuments, d'or, de bronze, de marbre, entasser frivolité sur vanité, le Temps, intendand ponctuel de la raison sociale *Vie et Mort*, tient compte à chacun des associés de son apport, et la vie reste toujours en déficit. Que de monuments sans noms, c'est-à-dire morts, à partir des pyramides d'Égypte et venir à la petite croix du cimetière de la Jeune-Lorette ! Les pyramides valent-elles autant que nos croix de cèdre ? Non ! car les



L'HON. HONORE MERCIER, SOLICITEUR-GENERAL.



LACORNAIRE—BAS-RELIEF DE Mlle DUGOIS-DAVESNES



PARIS—LA NOUVELLE SALLE DES PAS-PERDUS, AU PALAIS DE JUSTICE

unes attestent l'orgueil et les autres l'humilité; les uns sont une révolte, les autres une soumission. Grandeurs et simplicités de la vie n'ont-elles pas leurs revers par delà la tombe?

J'aime beaucoup ces petites croix de bois du cimetière de la Jeune-Lorette, je m'y attache par leur fragilité même. Elles luttent contre des ronces, des brins d'herbe, bien sûres à l'avance d'être vaincues, de succomber dans leur mission de gardiennes d'un souvenir, mais bien sûres aussi que le souvenir qu'elles rappellent sera éteint dans les cœurs longtemps avant leur enfoncement. Je préfère de beaucoup ces croix aux pompes édifices destinés à immortaliser nos gloires et qui proclament plutôt la faiblesse de nos forces, le néant de nos grandeurs.

Le Temps est un comptable sans pitié: il a contre nous la possession absolue de notre domaine, la terre, dont nous ne sommes que les habitants—non les propriétaires, encore moins les rois, comme on l'a dit; il a de plus les vents, les tempêtes, les douleurs, les pestes, nos faiblesses, les guerres, les commotions souterraines du globe, l'humidité, la gelée, la végétation et le ver, le ver surtout! Qui se vantera d'un monument devant le ver? Aussi, devrions-nous établir de suite notre bilan d'affaires avec l'Eternité, où notre foi, notre conscience et nos œuvres rentrent en ligne de compte devant le Suprême Apurateur. C'est pourquoi, je le répète, les petites croix du cimetière de Lorette, perdues dans les herbes, me font plaisir à voir: elles me donnent à la fois raison de la vie et de la mort, de la vie, en ce qu'elles n'exaltent pas outre mesure l'affection humaine; de la mort: en ce qu'elles se mêlent volontiers à l'oubli de noms d'hommes morts, enfouis, qu'elles ont rappelés aux prières de parents et d'amis survivants, aussi longtemps qu'ils nous fallait leur aider à s'acheminer vers le ciel. Consolantes raisons qui nous restent! Ces humbles Hurons qu'elles nous rappelaient, sont donc maintenant couronnés, puisqu'elles ne nous tendent plus leurs bras en deuil demandant nos prières. Qui nous dit que notre gloire, notre vanité historique, perpétuée par les livres, par le bronze, par le marbre, n'est pas un péché du temps contre l'éternité, que nos prétendus glorieux expient outre-tombe? Ah! soyons donc humbles, afin de disparaître vite avec nos croix sous les herbes du plus humble des cimetières!

* *

Nous avons maintenant le cadre: en quelques rapides coups de crayon, logeons-y la silhouette de notre brave tribu. Eh! la voici!

C'est par un jour de semaine; il y a besogne à faire, forte et pressante besogne même. Chacun est au travail. Des commandes de dix, de vingt, de trente mille paires de souliers noirs, moccassins brodés, ne sont-elles pas venues de Québec, de Montréal, de Kingston, Toronto, d'ailleurs encore? Allons-y franchement: c'est l'heure de la moisson, jouons des bras au profit de l'estomac. Mais il faut bien que la tête aussi s'en mêle. La tête, pendant de longues années, s'est nommée Picard, Vincent, Paul, mais aujourd'hui, elle fait place volontiers à Vincent, Gros-Louis, Sioui, Gaspard, sans envie, sans jalousie d'aucun endroit. M. Paul ne s'occupe plus que de loin en loin d'affaires commerciales. Après avoir ouvert la voie avec son père et Philippe, il abandonne volontiers à d'autres le soin de la prolonger, de se faire valoir; aussi heureux de leurs succès que s'ils étaient les siens propres, et triste autant qu'eux lorsque la chance fait défaut.

Au temps des vacances de nos enfants d'école, vous nous arrivez de Québec par le grand chemin qu'on nomme le *chemin du roi*, en dépit de la 42^{ème} de notre reine Victoria (hommage à la loi Salique), et vous débouchez devant la chapelle par la seule rue qui mérite ce nom dans le village, aboutissant à l'avenue de M. Paul. Vous êtes chez vous, messieurs, qui que vous soyez, du moment que vous êtes de galants hommes; du moment que vous

suivez l'avis de Montesquieu, comportant: qu'il n'y a pas de sottises chez soi.

Voici des *gamins*, que nous respectons du nom d'enfants, ici, des gamins, toute une troupe, allant de huit à douze ans, qui s'inclinent poliment devant votre carrosse, menaçants devant votre générosité, parce qu'ils sont sous des armes de concours, l'arc et les flèches. Hier, ils maniaient la plume, à l'école, sous l'habile et la maternelle direction de Mlle Dubu: aujourd'hui, ils ajustent leur plume à une flèche de bon bois, pour votre plaisir, rien de plus—sauf ce que le cœur vous en dira. Voyez-les bien, s'il vous plaît! De plus alertes, de plus vifs, de plus gais, de plus aimants en toute odeur de franchise, de plus francs dans l'œil, en avez-vous vu souvent! Je vous dis non! d'avance, et pour vous. Oh! par exemple, ils sont vêtus bien simplement, à la façon de la plupart des petits Canadiens-français à la campagne: de pantalons et chemises de flanelle, quelques-uns sont sans souliers: tous ne sont pas riches, mais de plus polis, de plus gentils se rencontrent rarement dans nos paroisses.

Derrière ces petits, viennent les petites du même âge, accourues des quatre coins de la bourgade avec une tâche grossière à la main, une garniture abandonnée à l'apprentissage, par des mères prudentes qui les dirigent doucement vers l'art. En passant le temps, la main à l'aiguille, ces gaillardes aux yeux noirs, aux cheveux à tous crins, applaudissent de joyeux rires, qui dérangent leurs broches, aux exploits des gars, exactement comme cela se fait chez les autres nations honnêtes. Sans qu'elles s'en doutent, elles logent ainsi leur petit cœur longtemps à l'avance; et je voudrais bien que M. Zola, l'auteur de l'*Assommoir*, verrait, dans dix ans d'hui, comme ces petits cœurs sont mieux logés à Lorette que tant de cœurs qu'il a si mal logés à Paris. Je lui en veux de son talent, à celui-là, parce qu'il gâte le monde en ne le représentant qu'à Paris, et dans le pire monde possible. Qu'il garde tout son talent, soit! mais qu'il ouvre plus grands ses yeux, de grâce! Puisqu'il est aussi honnête homme qu'on le dit être, qu'il vienne se soulager un peu chez nous de sa débauche d'encre fétide que l'*Assommoir* répand à longs traits sur nous. Il étouffe là-bas, nous lui offrons de l'air, et du grand et du pur, ici: qu'il y vienne! (1)

A quinze pas de la chapelle, par le nord de la grand'route, cinq ou six mégissiers râclent des peaux à tour de bras. Sur un carré, reposant sur quatre fourches de hauteur, à main d'homme, se dressent quatre perches formant échoir. Cinq ou sept peaux y sont étendues par leur longueur, des peaux d'original, de buffaloe, de caribou, de vaches, de taures, râclées et revauchées, roulées, rabattues, au taillant mortifié de la plane, retrempees, savonnées, ravagées au baquet, au seau, au tonneau, à la rivière, sous un œil vif et des mains connaisseur; des peaux bien élevées en un mot, des peaux qui sont de leur état, qui se prévoient de loin, destinées au soulier, à la raquette, aux cordons, aux *tobagnons*, qui vont aller pourrir au lac *Témiscaming*, à la rivière *Trent*, en haut du *Saint-Maurice*, ailleurs peut-être, sous les pieds, qui, d'un bûcheron? qui, d'un chasseur? qui, d'un trappeur? qui, d'un arpenteur? qui, d'un beau de la plateforme Frontenac? qui, d'un marquis, d'un duc, d'un prince, d'un comte? (qui passent de temps à autre, oiseaux d'un plumage parmi nous peu estimé), qui, d'un millionnaire? Arrêtons-là leur destin jusqu'à nouvel ordre, ordre qui ne dépendra, bien sûr, pas de nous: car, nous croyons quand même au million!

Francis est le boss, le chef du premier chantier en plan, du côté du village; mais vous n'avez qu'à porter la vue de l'autre côté de la rivière, par pleine face, pour apercevoir l'atelier de mégie de Philippe

(1) Hors d'œuvre! pourra-t-on dire: mais non, car le *Courrier des Etats Unis*, fort répandu au Canada, a donné à ce roman une expansion regrettable. Il nous faut protester là contre, dans l'occasion. C'est mon idée du moment, et ma plume est l'humble servante de mon idée. A.

Vincent, un bon, tout aussi bon que Francis. Les ouvriers travaillent des deux côtés au grand air, sûrs de leur main, causant gaiement entre eux, les uns d'affaires, les autres de leurs belles ou de quelque fête prochaine, d'un pique-nique à dix ou vingt têtes, d'une soirée dansante (un projet de brunette), mais, en somme, riant d'ensemble de tous ceux qui passent le pont à pied ou en voiture. Quand on ne rit pas de l'homme, on rit de la femme ou des marmots; à leur défaut restent le cheval, la voiture, le chien qui suit, des parents! que sais-je? mais il faut rire, et l'on rit en travaillant: pourvu qu'on travaille, qu'on ait de quoi faire, on rit toujours à Lorette. Il est vrai qu'on y meurt plutôt jeunes que vieux, plutôt pauvres que riches, mais, après tout, le lot de la mort et des pertes n'en est que plus allégi par ce bon et franc rire. Soyez plus philosophes, si vous savez l'être.

Après avoir fait la peau nette, blanche, l'avoir projetée par l'*étrépage*, les mégissiers passent leur œuvre au *sécheur*, entre les mains de qui elle dure plus ou moins longtemps, suivant les soleils; de chez le *sécheur*, elle arrive solennellement chez le père Elie, le Nestor et le *grand fumigateur* de la tribu.

Une cabane de vingt pieds par quinze, entourée et couverte de planches disjointes par le haut et par les côtés, pour faciliter l'échappée de la fumée; pour plancher, le sol pur sang, et, dispersées sans ordre, cinq ou six moitiés de barils, émergent à six pouces de terre, composent l'appareil du *grand fumigateur*. Cependant, toutes ou presque toutes les peaux repassées à Lorette devront passer par là pour être repassées.

Quelques poignées de bois pourri, du bois choisi par le père Elie, sont jetées au fond de chacun des barils, et on y met le feu que l'on garde couvant discrètement sous flamme. Dès que la fumée s'épaissit, qu'elle monte au nez du soleil, riant dans les fentes du toit, les peaux sont ajustées autour de chaque baril, de manière à se redresser chacune d'elles en forme de cheminées, en se raccrochant au toit par des cordages, et la cabane du père Sioui fume alors si bien, que le soleil en fait la grimace. C'est ainsi!

Après cette opération, il ne reste plus qu'à surveiller les feux, à tourner, replier les peaux, pour leur prêter, en quelques heures, ce merveilleux velouté, caressant à la main, l'odeur de fumée, caressante à l'odorat que chacun leur connaît.

Le père Elie sait son métier, le pratique à bon escient, et, s'il n'est pas riche, c'est que les peaux qu'on lui livre n'ont pas de cheveux comme en la *fortune*: plus que cela, qu'elles n'ont pas même de poils. Sa famille est nombreuse, et il a beaucoup aimé ses enfants. Vous l'entendez dire en plaisantant "que, de son temps, il a mené "joyeuse vie, mais qu'il ne lui en reste "aucun remords. En fumant ses peaux, "il a fumé de bon tabac. Avec du bois "pourri il a fait de l'or, qui peut se vanter "d'autant! Le voilà à quatre-vingts ans, "sa femme aussi, et les enfants, tous des "musiciens, chantent, dansent ou font "danser encore parfois à la maison, plus "remplie de gaité que de soucis. Que "Dieu l'emporte quand il lui plaira, il ne "se plaindra pas de son sort. Seulement, "(une sorte de chose! son mot de rattrape, "d'une idée à l'autre): il aimerait bien, "avant de mourir, voir rendre à sa tribu "la seigneurie de Saint-Gabriel qu'on lui "a indignement enlevée."

Le père Elie vivra cent ans et plus.

AHATSISTARI!

(A suivre.)

LE MONUMENT DE BERRYER

Au moment où la France entière rend hommage au talent et à la vertu du plus grand de ses avocats, Berryer, nous croyons que nos lecteurs aimeront à lire ce qui suit:

Quelle carrière que la vie judiciaire de Berryer! Durant plus d'un demi-siècle et sous les régimes les plus divers, on le vit défendre avec un égal dévouement toutes les causes généreuses et tous les intérêts

opprimés, qu'il s'agit de princes ou d'ouvriers, de puissants ou d'exilés: et, s'il avait une préférence, c'était pour les pauvres gens, dont il refusait l'argent après leur avoir sauvé la vie et l'honneur.

On sait que Berryer a constamment habité, de 1816 à 1868, le même appartement, au rez-de-chaussée du No. 64 de la rue Neuve-des-Petits-Champs, qu'occupent aujourd'hui les pianos américains de M. Oscar Commettant. Il était là, sans bail, et il y est resté quarante-deux ans sans aucune augmentation de son propriétaire. Exemple rare à citer en passant!

Un jour, une pauvre femme qui tenait une modeste boutique de faïences et de porcelaines dans le voisinage, ayant perdu un procès duquel dépendait tout l'avenir de son petit commerce, vint le trouver et implora son secours. Il l'écouta avec bonté, plaida sa cause en appel, en y mettant tout son cœur, et fut assez heureux pour la gagner. On juge de la joie de la pauvre femme! Elle accourut, avec des larmes dans les yeux, et offrit avec bonheur à celui qui l'avait sauvée le fruit de ses épargnes, 1,000 francs, en s'excusant du fond de l'âme de ne pouvoir offrir davantage. Berryer, très-ému, refusa ce don tout chant; mais la pauvre marchande insistait pour lui témoigner sa reconnaissance: "Eh bien! lui dit-il, vaincu par ses ob-sessions, j'accepte un objet de votre magasin: celui que vous choisirez vous-même!"

La marchande courut chez elle et rapporta un encrier de porcelaine qui pouvait bien valoir quarante sous. Elle avait choisi le plus beau!

L'illustre orateur n'a jamais voulu en avoir d'autre. Il s'en est servi toute sa vie, et nous le voyons encore par le souvenir sur cette petite table-guéridon où il écrivait ses billets et prenait toutes ses notes d'audience en 1845.

Il fut également très-heureux du chef-d'œuvre que lui offrirent les ouvriers charpentiers, et auquel il avait donné une place d'honneur dans le salon d'Angerville, à côté de la vitrine où brillait l'unique et splendide exemplaire des *Oraisons funèbres* de Bossuet, que les ouvriers typographes avaient spécialement composé pour reconnaître sa victorieuse assistance, et qui a été acheté 5,000 francs par M. le duc d'Aumale à la vente de sa bibliothèque.

Bossuet! Berryer a toujours eu pour lui une prédilection particulière, comme pour un ancêtre. Il le relisait sans cesse et savait par cœur ses principales œuvres oratoires; aussi, parfois fondait-il dans le corps de ses plaidoiries des citations du grand orateur chrétien sans que la simplicité de sa propre éloquence pâlit à côté du langage puissant et sobre de l'im-mortel évêque.

Pendant toute sa vie, il s'est également nourri de Virgile, d'Horace et de La Fontaine, qu'il savait à peu près tous les trois par cœur, et dont il faisait souvent, dans ses discours, les applications les plus heureuses. C'était un classique, et au-dessus des cinq ou six chefs-d'œuvre qu'il avait toujours sous la main pour en alimenter sa pensée, il ne plaçait que l'*Imitation*, sa son âme ardente et agitée aimait à aller chercher le repos.

* *

La première cause célèbre à laquelle fut associé Berryer, est celle du maréchal Ney, où il assista son père. La vérité n'est pas encore entièrement faite sur cet épisode douloureux, et nous avons entendu dix fois affirmer que Louis XVIII ne voulait pas la mort du maréchal, et que c'est la rancune de Wellington et la pression de l'Angleterre qui avaient imposé cette fausse à la Restauration. Berryer ajoutait ce curieux détail: que le maréchal Ney aurait pu être sauvé s'il avait voulu se borner à prononcer, devant la Cour des pairs, les brèves paroles conseillées par la défense, et que lui-même avait écrites sous la dictée de son père, en plaçant le papier dans le chapeau du maréchal, incapable d'y provisionner. Mais le bouillant soldat, qui avait promis de suivre l'avis de ses défenseurs, ne tint aucun compte de la petite

allocation concertée, et, laissant de côté le fameux papier, acheva de se compromettre par d'imprudentes paroles échappées de cœur.

— Ah ! répétait M. Berryer avec tristesse quand il racontait cet épisode ; pourquoi ne s'est-il pas contenté des simples mots que j'avais cachés dans le fond de son chapeau !

Le premier procès politique qu'il plaida seul fut celui de Cambonne, en 1816, dans lequel il lutta contre l'extrême droite du parti royaliste, ayant aussi le secret appui du roi pour un acquittement que sa jeune éloquence eut le bonheur d'emporter.

Il avait à peine vingt-six ans.

En 1840, il défendit le prince Louis-Naparte devant la Chambre des pairs, et tout le monde a lu l'apostrophe superbe où, plaçant les juges sous le regard du Dieu qui sonde les cœurs, il leur reconnaissait audacieusement le droit de condamner le prétendant vaincu si, la main sur la conscience, ils pouvaient jurer que, vainqueur, ils auraient refusé de le servir ! Le prince Louis-Naparte fut tellement saisi d'admiration et de reconnaissance, qu'avant de quitter la Conciergerie, il écrivit à son illustre défenseur une lettre émue dont M. Berryer montrait volontiers l'autographe sous l'Empire :

PARIS, le 5 octobre 1840.

Mon cher monsieur Berryer,

Je ne veux pas quitter ma prison de Paris sans vous renouveler tous mes remerciements pour les nobles services que vous m'avez rendus... Je vous ai pris par estime ; maintenant je vous quitte avec reconnaissance et amitié. J'ignore ce que le sort me réserve ; j'ignore si jamais je serai dans le cas de vous prouver ma reconnaissance ; j'ignore si jamais vous voudrez en accepter des preuves. Mais quelles que soient nos positions réciproques, en dehors de la politique et de ses désolantes obligations, nous pouvons toujours avoir de l'estime et de l'amitié l'un pour l'autre, et je vous avoue que si mon procès ne devait avoir eu d'autres résultats que de m'attirer votre amitié, je croirais encore avoir immensément gagné et je ne me plaindrais pas du sort.

Après son évasion du fort de Ham, et alors qu'il errait en Angleterre et en Ecosse, le prince Louis-Naparte—détail absolument inconnu jusqu'ici—fit la rencontre d'une femme de la plus haute aristocratie dont la beauté le séduisit et qu'il résolut aussitôt d'épouser. Mais il lui fallait un intermédiaire d'une certaine autorité pour l'aider dans ses démarches, et, du fond de l'exil, celui qui devait être plus tard Napoléon III écrivit à M. Berryer pour lui confier sa passion, ses projets et solliciter son concours. La lettre est des plus curieuses et elle paraîtra tout entière dans la correspondance de l'illustre orateur, dont on prépare en ce moment la publication.

M. Berryer déclina la mission délicate dont son ancien client voulait le charger, et il poussa le scrupule jusqu'à le dissuader d'une union qui lui semblait, à certains égards, une aventure.

Bizarries de la destinée ! Si M. Berryer eût encouragé la passion de l'exilé, le comte de Teba ne fût pas devenue, sept ou huit ans plus tard, impératrice, et les choses auraient pu prendre un tout autre cours !

* *

On sait avec quelle puissance M. Berryer défendit les princes d'Orléans contre la spoliation des décrets du 22 janvier, et comment, défendant ensuite, avec M. Dufaure, le comte de Montalembert, poursuivi pour un article du *Correspondant*, il fustigea les libéraux d'avant 1848, qui étaient devenus les admirateurs complaisants du régime impérial. Ces conversions, trop peu désintéressées, indignaient son incorruptible honnêteté, et, trouvant devant lui le procureur-général Chaix-d'Angé, il lui jeta cette apostrophe foudroyante : " Je ne m'inclinerais devant ces docteurs de la livrée moderne que si la transformation de leurs idées était moins voisine de nos disgrâces, et surtout si ce grand changement dans leurs opinions n'était pas si voisin pour eux de l'avènement au crédit, aux dignités, à la fortune ! "

Le malheureux procureur-général demeura écrasé et ne pardonna jamais à son ancien et redoutable confrère de l'avoir ainsi aplati sur son siège.

Le talent oratoire et la noblesse de caractère qui avaient fait de Berryer " le Cid de la tribune," suivant un mot de M. de Falloux, et " le roi du barreau, couronné par les mains de ses confrères," selon l'expression même de M. Grévy, lui valurent, au bout de cinquante ans d'exercice de sa profession, ce témoignage exceptionnel d'admiration et d'amitié dont on se rappelle l'émouvant spectacle.

Le 26 décembre 1861, un banquet sans précédent, et, depuis, sans exemple, lui fut offert par le barreau pour fêter le cinquantième anniversaire de son inscription. Le premier président de la cour d'appel et le président du tribunal civil, témoins des luttes et des triomphes journaliers du grand athlète, y assistaient, ainsi que tous les anciens bâtonniers de Paris, tous les bâtonniers des cours de province, et près de trois cents avocats, parmi lesquels Dupin aîné, Odilon-Barrot, Marie, Chaix-d'Angé, Delangle, Baroche, Crémieux, Sénard, Jules Favre, Allou, Leblond, Lachaud, Victor Lefranc, de Sèze et une foule d'autres qui mériteraient l'honneur d'être nommés, tous confondus dans un même hommage au caractère et au génie.

Peu après, un autre hommage non moins éclatant lui était réservé. Le barreau anglais lui adressait une invitation avec la pensée d'honorer dans sa personne le barreau français tout entier, et reçu à Londres comme un prince, Berryer s'assoyait à la table du lord-maire, où lord Palmerston, alors premier ministre, le complimentait en ces termes :

" Je suis heureux, mylord-maire, d'avoir eu l'occasion de rendre hommage au talent et au génie de la France que vous m'avez permis d'admirer en invitant à votre table l'homme qui est digne d'être le représentant de l'esprit, et, je peux ajouter, du patriotisme français ! "

* *

Quatre ans plus tard, l'orateur mourait, et on se rappelle ces royales funérailles qui montrèrent, dans un humble cimetière de village, la France entière inclinée sur le tombeau d'un vaincu.

L'Angleterre, qui sait honorer ses grands hommes, lui eût élevé un mausolée splendide à Westminster. Ce que nos gouvernements, avec leur triste mobilité, ne peuvent encore concevoir la pensée d'accomplir, l'admiration publique l'a fait en dressant au plus intègre et au plus éloquent défenseur du droit et de la justice qui fut peut-être jamais, un monument solennel dans le temple même de la justice et du droit.

LES PRÉDICATEURS DE CARÊME À PARIS

Une véritable révolution s'est opérée de nos jours dans la chaire chrétienne, comme dans les institutions et dans les mœurs. L'antique homélie, le vieux sermon traditionnel ont disparu, pour faire place à un genre nouveau : la conférence, qui a rajeuni l'éloquence sacrée. Aussi, chaque dimanche du carême, la foule se presse-t-elle aux églises, aux chapelles, partout où éclate une parole en renom. Il y a même des matinées religieuses plus courues que les matinées littéraires ou musicales, et des prédicateurs qui distancent Corneille et Meyerbeer. C'est la mode, et plût à Dieu que la mode fût toujours aussi intelligente !

L'art du prédicateur est précisément de captiver et de conquérir ces indifférents, ces curieux, qui viennent entendre la parole divine comme une distraction. Sans doute, le gros des auditeurs est croyant ; mais, à côté des fidèles, il y a des sceptiques ; au milieu des fervents, il y a des tièdes—ces oiseaux de passage, comme le disait naguère le Père Monsabré, qui viennent, au printemps de Pâques, planer sur le lac de la pénitence, et n'y trempent que le bout de leurs ailes."

C'est pour eux surtout, pour ces flottements et ces indécis, pour ces chercheurs des choses de l'âme et de l'invisible, qu'ont été imaginées les conférences actuelles, démonstration ingénieuse, scientifique ou littéraire, de vérités immuables, qui ont besoin de revêtir ça et là des formes nouvelles et attrayantes pour mieux saisir l'esprit mobile et léger des hommes.

* *

C'est le Père Lacordaire, ce novateur de génie, enflammé d'un égal amour pour son pays et pour son temps, qui a inauguré cette régénération moderne de la parole évangélique. Qui ne se souvient, parmi ceux de nos contemporains qui grisonnent, de cette apparition radieuse dans la chaire étonnée de Notre-Dame ! C'est le 14 février 1841 qu'il y monta avec son froc de dominicain, avec cette robe de moine qui osait paraître pour la première fois en France depuis 1790 ; et après quarante ans écoulés, je ressens encore l'étincelle électrique communiquée aussitôt à l'immense auditoire par cette parole de feu où vibrèrent une des âmes les plus fières, les plus patriotiques et les plus généreuses de notre siècle.

" Je suis une liberté ! " disait-il en secouant sa robe blanche. Et, en effet, il était bien une liberté, la plus noble et la plus précieuse de toutes, la liberté de conscience, la liberté supérieure des aspirations immortelles de l'homme. C'est lui qui a conquis, non-seulement pour les fils de saint Dominique, mais pour tous ces religieux qui, depuis lors, circulent sous des robes diverses par nos rues et enseignent du haut de toutes nos chaires, la liberté de leur costume et de leur apostolat. Et quand, vingt années plus tard, après le coup d'Etat du 2 décembre, il descendit de la tribune sacrée en pleine gloire, pour aller s'enfouir à quarante-neuf ans dans la retraite, il répondait avec mélancolie à ceux qui combattaient sa résolution : " J'étais une liberté, mon heure est venue de disparaître avec toutes les autres."

* *

Deux groupes de prédicateurs ont surtout brillé dans les chaires de Paris depuis la nouvelle période : les Jésuites et les Dominicains ; mais, malgré la trace lumineuse du Père de Ravignan, c'est aux seconds qu'est restée la palme, et dans ce moment elle ne leur est plus même disputée. Du génie du Père Lacordaire au martyre du Père Captier, ils offrent une phalange de talents vigoureux et sympathiques qui défient toute comparaison, et ils justifient avec éclat ce beau titre de " Frères Prêcheurs," que la saisissante éloquence de leur fondateur a popularisé.

Le groupe des Jésuites a commencé par le Père Ravignan, belle et haute figure, sévère et recueillie, grave et douce à la fois, inspirant le respect et la confiance, et qui a mérité d'être mise en parallèle avec celle du grand Dominicain. On disait, en comparant leur manière : " L'un attire près du confessionnal ; l'autre fait entrer dedans."

Le Père de Ravignan a été surtout un *convertisseur*, et, de son auditoire, où l'on voyait se dissimuler dans la foule Châteaubriand, Salvandy, et plus tard le maréchal de Saint-Arnaud, combien d'hommes éminents et de femmes de tous les mondes passèrent discrètement par cette petite cellule de la rue de Sèvres, où s'agenouillèrent tour à tour le prince de Wurtemberg, le général Donnadieu, le duc de Bellune, le duc de Gramont, le vieux et savant Walckenaër, la princesse Marie de Bala—et plus d'une actrice célèbre du temps !

Le Père Félix, qui vint ensuite, n'avait ni le coup de foudre, ni la supériorité suave et pénétrante de ses deux illustres prédécesseurs. Esprit élevé et fertile, parole élégante et harmonieuse, il a charmé des auditoires nombreux et fidèles ; il ne les a pas remués et subjugués comme ses puissants devanciers.

Après lui, la monnaie de Turenne—et l'une des meilleures pièces, des plus franchement frappées que je connaisse—c'est

le Père Milleriot, un vieux jésuite de 70 ans, qui a gardé toute la verve de la jeunesse, avec une humeur originale et piquante qui lui a fait de longue date une personnalité. C'est l'homme par excellence des vieux pêcheurs, des endurcis, de ceux qui reviennent de loin après avoir beaucoup voyagé par les chemins de traverse. Avec une rondeur indulgente et une brusquerie militaire, il va droit au fait.

—Allons ! dit-il parfois à des pénitents qui s'attardent aux bagatelles, ne perdons pas de temps : " les gros ! les gros !... "

Naturellement, le Père Milleriot ne confesse que les hommes ; il lui faut des consciences carabinées, et Dieu sait combien il en a retourné dans sa carrière ! On raconte qu'un jour il trouva une femme égarée à son confessionnal.—Vous vous trompez, lui dit-il, je n'entends que les hommes !—C'est qu'il y a trente ans que je ne me suis confessée...—Trente ans ! Restez ; vous valez deux hommes !

* *

Les Dominicains sont en ce moment représentés dans les chaires de Paris par trois orateurs de talents divers et inégaux, mais tous les trois puissants, originaux, et en possession d'une juste renommée : c'est le Père Monsabré, le Père Didon et le Père Ollivier. On en pourrait citer bien d'autres, dont la parole chaude et colorée continue la glorieuse tradition du maître, tel que le Père Millon, qui attire le noble faubourg à Saint-Thomas-d'Aquin. Mais je m'arrête seulement aux étoiles de première grandeur.

Il paraît avoir cinquante-cinq ans, et la mèche de cheveux qui couronne ses tempes rasées ne grisonne pas encore, malgré les études prolongées de la cellule et les rudes fatigues de l'apostolat. Chez lui, la nature est forte, le geste puissant, l'organe sonore, et s'il a parfois des tendresses comme le Père de Ravignan, et des périodes fleuries comme le Père Félix, il jette plus volontiers des cris à la Bidaire qui semblent jaillir sans effort de son tempérament robuste et fougueux. Théologien consommé, nourri de la moelle de saint Thomas, il s'élève aisément aux sphères les plus hautes et illumine de clartés inattendues le Thabor de la métaphysique chrétienne.

* *

Cette tête brune et belle, à l'expression vaillante et sympathique, où deux yeux noirs lancent d'incessants éclairs, c'est le Père Didon, celui des jeunes Dominicains dont le vol est le plus hardi, la parole la plus passionnée, le succès le plus bruyant.

Il est peuple aussi, comme le Père Monsabré, mais avec une autre allure. Ce qui le distingue par-dessus tout, c'est la bravoure, c'est l'audace. Il provoque l'adversaire ; il le cherche partout, il le combat sans relâche. C'est le militant par excellence, et, en l'écoutant, on cherche vaguement une épée à son côté.

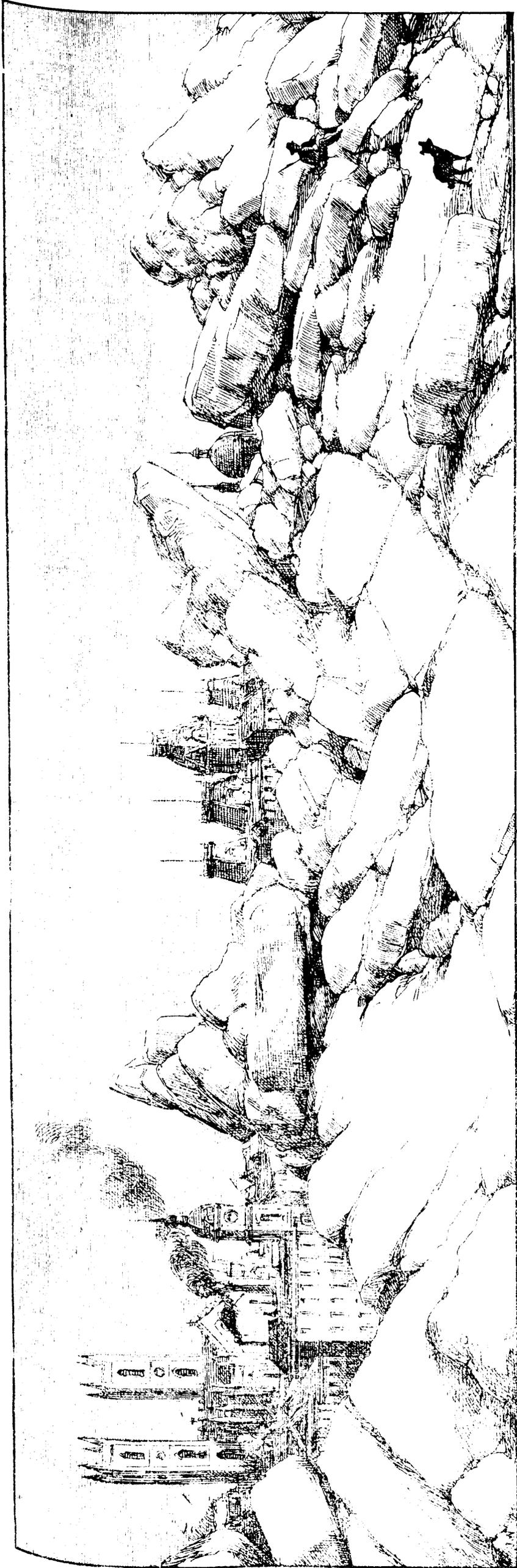
Il s'est fait une voie particulière : la science. S'inspirant de Condé, qui jetait son bâton dans les fossés de l'ennemi, il est sorti de son camp pour aller planter avec cranerie son drapeau catholique au milieu même des négations du monde savant, et la, portant un défi au matérialisme sur son propre terrain, il lui demande l'explication et la solution des problèmes sociaux et moraux que la science moderne prétend soustraire à l'action du christianisme.

Orateur plein de feu, écrivain d'allure entraînante, le Père Didon, comme son noble modèle, aime ardemment son temps et son pays. C'est un Français du dix-neuvième siècle, avec les qualités brillantes et quelquefois un peu aventureuses de notre race, mais généreux et chevaleresque comme elle, et s'il défend avec passion les thèses libérales, c'est qu'il nous vient des environs de Vizille et que sa jeunesse a respiré l'air excitant et fort des Alpes montagnes du Dauphiné.

C'est au No. 222 du faubourg Saint-Honoré, dans la nouvelle et élégante chapelle des Dominicains de la rive droite,



MONUMENT ELEVE A LA MEMOIRE DE BERRYER DANS LA SALLE DES PAS-PERDUS AU PALAIS-ROUSSEAU.



MONTREAL--DERACLE DU PONT DE GLACE EN FAC DE LA VILLE

que le Père Didon tient chaque dimanche son tournoi, et en regardant l'auditoire, on se croirait à Versailles, un jour de grande séance, au nombre de sénateurs, de députés, d'hommes politiques, de savants, de lettrés—et de duchesses—qui se disputent des places dans l'enceinte.

Le lecteur aime les particularités. Faisons ce croquis par un petit détail.

Le Père Monsabré, pour soutenir sa voix avant de monter en chaire, boit, dans sa chambrette de Notre-Dame, un peu de vin blanc sucré. Le Père Didon, d'une tonalité plus bouillante, préfère quelques gorgées de vin chaud.

C'est l'équivalent du grog de M. Gambetta et du verre de bordeaux de M. Thiers.

* *

Malgré son nom, le Père Ollivier ne porte pas précisément le rameau de la paix. C'est un tribun dont la parole agressive entre dans les chaires comme un impitoyable glaive. L'ironie serait une arme trop légère pour sa main large et robuste; il lui faut une massue, et il en porte des coups terribles, sans ménager personne. On dit qu'il n'entend guère les observations, et ce qui le ferait croire, c'est qu'il tape quelquefois comme un sourd. Mais quel éclat et quelle puissance! J'ajoute bien vite: et quel courage!

Je n'en veux donner qu'une preuve, qui sera en même temps un échantillon de sa manière à l'emporte-pièce.

C'était pendant la Commune, à Notre-Dame, en plein règne de Ferré et de Raoul Rigault.

Le Père Ollivier, avec son habit de moine, continuait intrépidement ses conférences, devant un auditoire que faisaient trembler chaque fois davantage les audaces de sa parole. Un jour, la Commune fait arborer le drapeau rouge au sommet de la vieille basilique, et le Dominicain voit le sinistre emblème en arrivant à la métropole. A peine en chaire, son indignation l'emporte, et d'une voix tonnante:

" Ah! messieurs, s'écrie-t-il, j'ose à peine continuer, car il y a des paroles qu'il n'est pas toujours bon de dire; on y joue gros jeu... Qu'importe, après tout! Eh bien! lorsque j'ai franchi le seuil de cette cathédrale, je n'ai pu m'empêcher de frémir. O voûtes de Notre-Dame, vous qui avez vu passer toutes les splendeurs et toutes les gloires de la France, mais dont l'écho, s'il se réveillait, nous raconterait aussi toutes ses misères et toutes ses douleurs! O tours de Notre-Dame, dont le carillon s'est éveillé joyeux ou triste pour tout ce que nous avons eu de grandeurs ou d'humiliations, on ne vous avait pas encore fait cette injure. On avait amené, à Notre-Dame, jusqu'à votre autel, ce *marbre vivant d'une chair publique* qu'évoquait jadis le Père Lacordaire. On avait, en place de la statue équestre de Philippe VI, devant le sanctuaire, élevé je ne sais quelles images honteuses. On avait fermé vos portes, menacé vos murs vendus à de vils démolisseurs. Mais on n'avait pas encore fait flotter au sommet de vos tours l'ignoble étendard qui les souille! "

Le lendemain, Mgr Darboy félicita chaudement le Dominicain de son courage, mais, plus soucieux que lui-même de sa sécurité, il lui ordonna de quitter Paris.

* *

Que de jolies silhouettes il y aurait encore à esquisser en dehors des grandes chaires! Quels charmants tableaux de chevalet offriraient ces chapelles discrètes où de petits groupes choisis écoutent des voix d'élite!

Les normaliens, dont tant de personnalités brillantes ont envahi le journalisme et la politique, ne pouvaient manquer de se faire aussi une place distinguée dans l'Eglise.—Allez un dimanche matin, à huit heures, dans la chapelle souterraine de Saint-Augustin, et vous jouirez d'une des paroles les plus savantes et les plus suaves qui puissent se jouer dans la philosophie chrétienne. J'ai entendu là disséquer Pascal avec une élégance et une sûre-

té merveilleuses, et j'y ai recueilli une page si exquise sur l'amour, une dissertation sur la grâce d'une analyse si fine et si délicate, qu'on est vraiment tenté de demander pardon à Dieu de la volupté qu'on y trouve.

M. Buffet est un des fidèles de l'abbé Huvelin, chez qui refluissent à la fois la science profonde et la poésie sereine du Père Gratry.

Rue de Bourgogne, dans la petite chapelle Sainte-Valère, c'est une autre figure, également originale et attrayante, celle de l'abbé de Broglie, frère de l'accusé du 16 mai. Il est là, aussi ferme dans sa chaire qu'il l'était naguère à son bord, quand, lieutenant de vaisseau et la croix d'honneur sur la poitrine, il commandait la manœuvre à l'équipage. Le profil serait curieux à dessiner, mais j'aurai occasion d'y revenir, et, pour cette fois, je me borne à constater la vogue et le succès.

Sur la tombe d'Ernest Girard,

ÉTUDIANT EN MÉDECINE

Hier encor pourtant il marchait dans la foule,
Et cette mer berçant sa barque sur la houle,
A ses yeux reflétait un ciel pur et sans deuil;
La brise qui soufflait sa voile encor nouvelle,
Ne semblait pas devoir, en poussant sa nacelle,
La précipiter sur l'écueil.

Son front où bouillonnaient tant de force et de
Où le talent faisait germer un si beau rêve, [sève,
De fortune, de gloire et de félicité;
Son front qui rayonnait d'une céleste empreinte,
Dans cette époque troublée où tout marche avec
Ferme, attendait l'adversité. [crainte,

Jamais l'espoir, aux yeux de son âme ravie,
Ne sema plus de fleurs au chemin de la vie,
Qu'en ces jours où le sort préparait son trépas.
Car, pour lui faire aimer une longue existence,
La mort en le frappant lui montrait à l'avance
Le bonheur germant sous ses pas.

Ces plaisirs entrevus d'une existence pure,
Jouissances du cœur que le succès procure,
Ces triomphes rêvés, ciel! sont donc disparus!
Un jour, ô Jéhovah! suffit à ta puissance,
Et nos yeux étonnés cherchent l'ami d'enfance,
Hélas! qu'ils ne retrouvent plus!

Mais pourquoi s'attrister et pleurer sur sa tombe?
Heureux, riche, savant, tôt ou tard on succombe;
La mort hâte toujours le pas du genre humain.
A la lyre du cœur où le monde s'accorde,
Tous les jours nous sentons se taire quelque corde,
Malgré l'effort de notre main.

Le malheur qui nous suit tous les jours nous en-
La plus charmante part qui nous reste du rêve
Que caresse ici-bas notre génie enfant. [voile,
Nous comptons nos plaisirs dans le passé sans
Comme un aigle blessé les plumes de son aile
Que sème la fureur du vent.

Et que nous fait le glas qui lentement résonne?
Depuis longtemps déjà nous avons, quand il
Dans le tombeau du temps enterré notre cœur.
Quand nous avons perdu ce qu'il a de céleste,
Que nous fait à quel jour s'en va le peu qui reste:
Cette poussière sans valeur!

Que sert à l'oiseleur une cage sans hôte?
A la lyre, que sert une corde qu'on ôte!
A toute cage il faut l'oiseau pour l'habiter;
Au barde il faut la voix, à l'âme la prière,
A la lyre une corde, à tout cœur sur la terre
Une illusion pour chanter.

Que j'en ai vu partir d'âmes inconsolées!
Que j'en ai vu tomber plaintives, désolées,
Pour qui la vie, hélas! devenait un affront!
Pourquoi dès son matin ne pas quitter la vie?
Pouvoir douter encore du crime et de l'envie!
Mourir avec des fleurs au front!

Que j'en ai vu de cœurs brisés par la souffrance
En gémissant au ciel demander l'espérance;
Que j'en ai vu mourir vieillissant leur soir!
Victimes qui marchaient en pleurant sur la route,
Combien de fois j'ai vu la tenaille du doute
Déchirer leur dernier espoir!

Dors, ami, car le Ciel t'épargne bien des peines!
A côté de l'amour on sent grouiller les haines,
Et le siècle à longs traits boit un poison mortel.
L'orgueil à la piété ne cède plus la place,
Et notre œil en retrouve avec effroi la trace,
Jusqu'au pied même de l'autel.

Sur un terrain glissant la vertu chancelante
A l'or dispute en vain la faveur inconstante
De ce siècle qui fait d'un vil métal son dieu;
La foule qui se traîne aux pieds de cette idole,
Pour elle sans rougir gravit le capitole
Et brûle l'encens du saint lieu.

Dors; car partout, vois-tu, le ciel toujours plus
Ne montre déjà plus, dissimulés dans l'ombre,
Que la crainte et le doute à nos yeux scrutateurs;
En vain l'âme captive au sein de la matière
De temps en temps demande un rayon de lu-
Sa voix ne touche plus les cœurs. [mière,

Oh! quand des passions la marée inconstante
Sous le vaisseau du siècle arrivant écumante,
Fera sécher d'effroi les plus fiers matelots,
Comment ferons-nous donc pour calmer la tour-
Ou dérober au moins notre barque tremblante
A l'aveugle fureur des flots?

Loin des sentiers battus quand aussi tout s'égare,
Qui peut nous dire, hélas! ce que demain prépare
Ou quel embryon naît sous nos pas incertains?...
Et malgré nous pourtant nous arrivons au terme:
C'est pour s'ouvrir bientôt que la tombe se ferme
Sous les yeux de quelques humains!

Dors, ami; dors en paix. Les passions du monde
Hurlantes ne vont pas rouler leur flot immonde
Aux champs que la piété consacre aux trépassés;
Car les cœurs avilis par un hideux mélange
De bassesse et d'orgueil, pour traîner la leur
Ne le sont pas encore assez. [fange

Que la main d'un ami cultive sur ta tombe
Les fleurs du souvenir, et qu'une larme y tombe
Avec une prière au Dieu de nos aïeux.
Que le petit oiseau de sa voix printannière,
Pour toi sous l'humble croix du vieux cimetière,
Module ses refrains joyeux.

Le flot du temps recouvre, hélas! bien des nau-
Mais l'amitié survit et plane sur les âges, [frages,
Immortel monument des humains qui s'en vont;
Le monde et ses trésors, tout, tout nous aban-
Mais quand l'on sait aimer, l'amitié que l'on
Reste au cœur, et nous y vivons. [donne

Ce fantôme brillant qu'on appelle la gloire,
Bruit vain que fait la foule autour d'une mémoire,
N'a pas encore bien haut fait résonner ton nom;
Mais nos cœurs valent bien le piédestal de pierre
Où les héros du siècle étalent leur misère:
Nous t'y dressons un panthéon.

J.-L.-N. GUINDON.

Québec, 13 avril 1879.

UN DRAME SUR LA SEINE

Deuxième partie de la Bande Rouge

I

Par une froide et sombre nuit de décembre—
la même que celle où les dames de Saint-Senier
avaient quitté le chalet—un homme et une
femme hâtaient le pas dans une étroite allée de
la forêt de Saint-Germain.

L'homme était vêtu à la façon des colporteurs
ambulants qui parcourent les campagnes, un
ballot sur le dos et un bâton à la main.

La femme le secondait évidemment dans ce
métier nomade, car elle portait sa part de mar-
chandises dans un long sac pendu à son côté.

A qui eût bien regardé cependant le visage et
la tournure des deux voyageurs nocturnes, il
serait peut-être venu des doutes sur leur vérita-
ble condition.

En dépit de son fardeau, de sa blouse bleue,
de son pantalon de velours à côtes et de ses gros
souliers ferrés, l'homme avait une manière de
marcher qui n'était pas celle des porte-balles.

Il avait le pas ferme et régulier d'un soldat
et non cette allure traînante du piéton qui n'a
pas besoin de se presser pour arriver avant l'ou-
verture de la foire du lendemain.

Sa taille mince et droite se redressait comme
celle d'un troupière sous le sac, et ses épaules
bien effacées n'avaient pas encore subi cette
vossure profonde que l'habitude inflige à tous
ceux dont la profession consiste à suppléer les
bêtes de somme.

Quant à sa figure, elle s'accordait encore
moins avec le costume et les attributs du mé-
tier.

Il y avait dans ses traits hâlés et amaigris un
mélange de finesse et de fermeté qui aurait pu
le faire prendre pour tout autre chose qu'un col-
porteur.

Sauf l'absence complète de barbe et de mous-
taches, c'était bien le visage d'un militaire et
même d'un officier.

La femme, quoique vêtue d'une pauvre jupe
de droguet et chaussée de sabots, n'avait pas
non plus l'air d'une paysanne.

Elle dissimulait sa tournure élégante sous une
sorte de manteau de laine rayée assez semblable
aux *limousines* à l'usage des rouliers et son
abondante chevelure noire sous un foulard rouge
noué à la façon des créoles.

Mais les lignes harmonieuses de son corps
svelte se révélaient en marchant et ses yeux
étaient trop brillants, son teint trop blanc, la
coupe de son profil trop pur pour ne pas frapper
un observateur.

Quoi qu'il en fut de leur identité, les deux
voyageurs avançaient rapidement et sans échan-
ger une parole.

Chose bizarre! la femme semblait servir de
guide à son compagnon de route.

Elle marchait la première, et, de temps en
temps, s'arrêtait pour s'orienter; elle continuait
son chemin, tantôt en suivant l'allée, tantôt en
prenant des sentiers qui s'enfonçaient sous bois.

A chacun des carrefours qui se présentent fré-
quemment dans la forêt de Saint-Germain, une
des mieux percées de France, le couple faisait
une station de quelques secondes, et, après un
rapide examen, la femme s'engageait sans hési-
ter dans une des nombreuses routes qui for-
maient ce qu'on appelle en termes forestiers
une *étoile*.

L'homme suivait silencieusement, et les
courtes délibérations de la croisière étaient
muettes.

Un geste de la main, un signe de tête s'é-
changeaient avant de se remettre en chemin, et
c'était tout.

A en juger par les précautions qu'ils pre-
naient, et surtout par leur persistance à se taire,
les deux voyageurs devaient avoir un grand in-
térêt à dissimuler leur marche.

Et, de fait, la forêt était alors assez peu fré-
quentée, surtout pendant la nuit, pour que leur
seule présence à pareille heure et en pareil lieu
dût les rendre suspects.

Les Prussiens, qui occupaient Saint-Germain
depuis plus de trois mois, sont connus pour se
garder à merveille, et n'avaient pas manqué de
prendre de ce côté-là leurs précautions habi-
tuelles.

Dès le début de leur occupation, les arbres
magnifiques qui bordaient les grandes avenues
étaient tombés sous la hache impitoyable pour
construire des abris et barrer les routes.

Pendant les premiers temps de l'investisse-
ment, nos prudents ennemis ne s'étaient pas
bornés à ces préparatifs de défense.

De fréquentes patrouilles sillonnaient alors la
forêt dans tous les sens, sans parler des postes
avancés qu'ils avaient placés avec cette intelli-
gence de la topographie dont ils avaient déjà
donné tant de preuves depuis le commencement
de cette funeste guerre.

Les allures honnêtes et modérées de la défense
de Paris les avaient assez promptement rassurés,
et, vers la fin du siège, leur surveillance, tou-
jours aussi active sur les premières lignes du
blocus, s'était quelque peu relâchée sur les der-
rières.

Trois mois plus tôt, les deux voyageurs au-
raient eu bien des chances de tomber dans une
ambuscade avant d'avoir fait cent pas dans la
forêt, et leur voyage eût été si vite interrompu,
qu'ils ne se seraient probablement pas risqués à
l'entreprendre.

Mais, dans cette seconde période moins agitée,
il s'agissait tout simplement pour eux d'avancer
prudemment et de bien connaître leur direc-
tion.

Ils paraissaient remplir parfaitement ces deux
conditions, car la femme avait l'air de suivre un
itinéraire à elle connu, et l'homme observait les
abords du sentier avec un soin minutieux.

On aurait dit qu'il avait l'habitude de s'éclair-
er militairement.

Le temps était du reste assez favorable à une
expédition nocturne, car le sol était couvert
d'une neige durcie qui amortissait le bruit des
pas, et le vent soufflait du nord avec une force
croissante.

Les grand-gardes prussiennes, s'il y en avait
encore dans ces parages, devaient s'être mises à
l'abri, et, quant aux sentinelles, il était peu pro-
bable qu'elles se tiussent immobiles à leur poste
de faction.

Le piétinement auquel le froid les contraignait
pour se réchauffer aurait pu s'entendre de loin,
et c'était là un indice qu'un observateur expéri-
menté pouvait mettre à profit.

Après avoir marché longtemps, sans qu'aucun
incident vint troubler leur expédition, le colpor-
teur et sa compagne arrivèrent à une partie de
la forêt où le terrain changeait de nature.

De plat qu'il était du côté de Saint-Germain,
le sol devenait de plus en plus accidenté.

Ce n'étaient ni les gorges ni les rochers qu'on
rencontre si fréquemment à Fontainebleau, mais
enfin les sentiers s'élevaient par des pentes assez
raides pour redescendre brusquement en talus
coupés presque à pic.

Parfois même, il fallait cheminer dans des
ravins encaissés entre des berges escarpées.

Là, force était de ralentir la marche.

Les hautes branches des arbres séculaires for-
maient au-dessus du sentier comme un dôme et
interceptaient le peu de clarté qui tombait du
ciel nuageux.

D'énormes souches dont les racines tortueuses
débordeaient sur l'étroite allée, prenaient dans ce
clair obscur des formes fantastiques, et mena-
çaient à chaque instant de barrer la route.

Loin de se rebuter de ces difficultés et de ces
obstacles, le guide féminin semblait avancer
d'un pas sinon aussi rapide, du moins plus as-
suré.

Il était probable, à en juger par ses nouvelles
allures, que ces parages lui étaient familiers, car
elle s'arrêtait parfois pour examiner avec atten-
tion un trouc colossal ou une pierre en saillie,
comme si elle avait cherché à retrouver dans ces
accidents du chemin des points de repère.

L'homme se contentait de suivre en réglant
son pas sur le sien.

Après chaque temps d'arrêt, la femme se re-
tourrait à demi, et, par un geste à peine esquissé,
indiquait à son compagnon qu'elle reconnaissait
la route.

Celui-ci se conformait à l'invitation tacite qui
lui était adressée, et suivait sans jamais articuler
une parole.

Peut-être craignait-il que le plus léger bruit

n'allât réveiller dans l'ombre, non pas comme le dit Victor Hugo dans sa ballade des archers :

Un démon ivre encor du banquet des sabbats,

mais tout simplement un Prussien engourdi par le froid ou par le schnapps.

Quoi qu'il en fût du véritable motif de son mutisme, jamais enfants perdus ne se glissèrent plus silencieusement au milieu d'un bivouac ennemi, jamais tribu de Peaux-Rouges ne suivit avec plus de précautions le sentier de la guerre.

A mesure qu'ils avançaient, les voyageurs semblaient redoubler de prudence et d'attention. Il y eut même un moment où la femme suspendit brusquement sa marche pour rester immobile au milieu du chemin.

En cet endroit commençait une montée pierreuse que bordaient à droite et à gauche des fossés profonds.

Le lieu avait une physionomie particulière qu'on ne devait pas oublier quand on était déjà passé par là.

Le guide en jupons reconnut sans doute cet escarpement où une voiture aurait eu bien de la peine à passer sans verser, et peut-être voulut-elle faire allusion à quelque accident de ce genre, car elle se mit à gesticuler avec une certaine animation en montrant une des orniers latérales et en se penchant de côté comme pour imiter un véhicule qui tombe.

L'homme hochait la tête pour montrer qu'il comprenait, mais continuait à ne pas desserrer les dents.

Après cette station, la femme n'hésita plus. Elle se lança en avant d'un pas assuré et accéléré.

Il devenait évident qu'elle croyait toucher au but de son voyage, et qu'elle se hâtait d'y arriver.

Aux allures incertaines et aux tâtonnements inquiets avaient succédé une décision de marche et une précipitation de mouvements qui ne laissaient aucun doute à cet égard.

Après dix minutes de course, le couple déboucha dans un rond-point au milieu duquel s'élevait un poteau indicateur dont l'obscurité ne permettait pas de lire l'inscription.

La femme le fit cependant remarquer à son compagnon, qui, cette fois, murmura très-distinctement :

"Voilà sans doute l'étoile du Chêne-Capitaine."

Soit qu'elle n'eût pas entendu, soit qu'il ne lui convint pas de répondre, la voyageuse, toujours muette, l'entraîna plus loin.

A cent pas de là, sur le bord d'une large route, s'ouvrait une assez vaste clairière dont un arbre colossal marquait le centre.

La femme s'arrêta et étendit le bras. "C'est donc ici !" dit l'homme d'une voix étouffée.

II

La clairière devant laquelle venaient de s'arrêter les deux voyageurs, était bien celle où le commandant de Saint-Senier avait succombé trois mois auparavant dans un duel déloyal.

Seulement, l'aspect de ce coin de la forêt n'était plus le même.

D'abord, les piles de bois qui avaient abrité naguère les témoins furtifs de cette funeste rencontre n'existaient plus du tout.

Les Prussiens, chargés de garder la forêt, s'en étaient servis pour chauffer leurs bivouacs, et, là comme ailleurs, ces guerriers éminemment utilitaires avaient fait place nette.

Le taillis se trouvait même sensiblement éclairci, et les cognées allemandes y avaient pratiqué d'assez larges trouées.

Mais le théâtre du combat n'en était pas moins reconnaissable, à cause de l'arbre isolé qui marquait le centre de la clairière.

C'était un chêne plusieurs fois centenaire dont le tronc noueux soutenait comme une colonne trapue un chapiteau colossal formé de vingt étages de branches superposées.

Le vent d'hiver l'avait dépouillé de son dôme de feuillage, mais la silhouette de ses rameaux décharnés se profilait vigoureusement sur le ciel sombre.

Il était impossible de passer la nuit sans remarquer ce géant de la forêt, et les Prussiens ne l'avaient probablement respecté que faute de moyens suffisants pour l'abattre.

En effet, il leur aurait à lui seul fourni plus de combustible que toutes les bûches entassées aux environs, et cependant, il était resté debout.

La femme, qui avait étendu la main pour le montrer à son compagnon de route, était certainement déjà venue là et n'y revenait pas sans motifs.

Ce qu'elle cherchait au milieu de la nuit, par les sentiers difficiles et les détours compliqués de la forêt, c'était cette clairière du *Chêne-Capitaine*, et elle en avait reconnu les abords avec une sagacité qui faisait honneur à sa mémoire.

L'homme, au contraire, devait se trouver pour la première fois dans ces parages, et l'exclamation qu'il venait de pousser indiquait cependant que la vue de ce lieu désert éveillait en lui bien des souvenirs.

C'est que les deux voyageurs n'avaient de la profession qu'ils semblaient exercer que le costume.

Le colporteur, on a déjà dû le deviner, avait porté l'épaulette et se nommait Roger de Saint-Senier.

Sa compagne, bien entendu, n'était autre que Régine, et cette nuit était la première d'une évasion effectuée à travers mille dangers.

L'accomplissement d'un devoir avait seul pu les attirer dans cette partie de la forêt, car la direction qu'ils suivaient ne les éloignait pas des lignes prussiennes, et, au jour, ils étaient menacés de se trouver dans le plus grand embarras.

La seule route qui pût les conduire en pays ami était celle de l'ouest, et ils lui tournaient le dos en marchant vers le cours de la Seine, où les Allemands avaient multiplié les postes, au lieu de mettre à profit cette longue nuit de décembre pour regagner à travers champs le pays boisé qui s'étend vers les départements de la basse Normandie.

De ce côté, les armées ennemies n'avaient encore fait que des points isolés, et il n'était pas très-malaisé de passer au milieu de leurs coureurs, tandis qu'en s'enfonçant plus avant dans la forêt on ne pouvait aboutir qu'à Poissy ou à Maisons, c'est-à-dire à des ponts parfaitement gardés.

Mais les fuyitifs semblaient pour le moment préoccupés de tout autre chose que de se dérober aux recherches.

Tous les deux étaient restés immobiles au bord de la clairière et frappés du même sentiment. On aurait dit qu'ils craignaient de fouler ce sol glacé où le sang avait coulé, et qu'une crainte superstitieuse les clouait à la place où ils s'étaient arrêtés d'abord.

C'était précisément l'endroit où l'hercule et Alcandre s'étaient mis en observation le matin du duel.

On le reconnaissait facilement à l'empreinte que le tas de bois disparu avait laissée sur le terrain.

A quelques pas sur la gauche commençait le taillis d'où Régine était sortie quand elle avait fait son apparition, après la chute du commandant, atteint en pleine poitrine par la balle de Valnoir.

Ces détails topographiques semblaient la préoccuper aussi, car elle regardait avec attention comme si elle eût essayé de s'orienter.

Roger, lui, ne bougeait pas, mais son attitude affaissée trahissait une profonde émotion.

Après un instant de réflexion et d'examen, la jeune fille parut avoir trouvé ce qu'elle cherchait sans doute, car elle toucha le bras de son compagnon et lui fit signe de la suivre.

Puis elle se dirigea vers le gros chêne, en ayant soin d'obliquer un peu à droite, et s'arrêta à cinq ou six pas de distance du tronc.

Là elle promena encore ses yeux autour d'elle, en tâchant de retrouver un point de repère qu'elle avait dû fixer dans son esprit avant de traverser la clairière.

Alors, frappant du pied et montrant de la main une place sur le sol, elle exprima clairement par cette pantomime une indication que son compagnon comprit sur-le-champ.

Il se débarrassa du ballot qu'il portait, le posa contre l'arbre et se mit en devoir de l'ouvrir.

La jeune fille se défit aussi de son sac, et se mit à genoux pour examiner la terre de plus près.

Au premier aspect et quoique l'obscurité fût moins profonde depuis qu'on était sorti de l'épaisseur du bois, il était fort facile d'apercevoir une différence quelconque dans le niveau du terrain.

Une couche de neige durcie avait recouvert uniformément le gazon brûlé par la gelée et s'étendait au loin comme un tapis blanchâtre.

Cependant, en regardant avec une attention minutieuse, et surtout en tâtant avec les mains, on pouvait reconnaître certaines inégalités qui semblaient suivre une ligne symétrique, comme si les plaques supérieures du sol n'avaient pas pu se rejoindre entièrement après avoir été déplacées.

Il n'y avait plus à en douter. C'était bien l'endroit où la terre avait été fouillée par Valnoir et son complice Taupier pendant la nuit qui avait précédé le duel.

C'était donc là qu'il fallait creuser si on voulait découvrir le secret enfoui au pied de l'arbre, et il était évident que les deux fuyitifs n'étaient pas venus pour autre chose.

Ainsi s'expliquaient le détour dangereux qu'ils venaient de faire dans la forêt, et les efforts de Régine pour retrouver l'étoile du *Chêne-Capitaine*.

Roger avait tiré de sa balle un court instrument de fer, qui devait être une petite houe destinée aux menus travaux du jardinage.

Sa dimension et son poids avaient permis de l'emporter facilement, mais son maniement ne pouvait être ni commode, ni rapide.

Cependant, le jeune homme vint s'agenouiller à côté de Régine et commença à travailler avec ardeur.

Les premiers coups firent voler la croûte de neige, et, en mettant à nu l'herbe qu'elle recouvrait, confirmèrent la justesse du diagnostic de Régine.

Le gazon avait évidemment été coupé là avec une bêche et remis en place de main d'homme.

Cette certitude redoubla le courage de Roger, qui continua à creuser vigoureusement.

Il était très-robuste, malgré sa taille élancée, et ses bras nerveux maniaient le pic avec tant de force, que l'ouvrage avançait assez vite, malgré la résistance du sol durci par un mois de froid rigoureux.

Mais, si l'ouvrier improvisé avait pour lui la vigueur et la volonté, il manquait absolument de méthode.

Le métier de terrassier n'est pas très-difficile, et n'exige pas une haute dose d'intelligence, mais encore demande-t-il un apprentissage.

Faute de s'être préparé à cet exercice, Roger se donnait beaucoup plus de peine que le premier paysan venu, et faisait moins de besogne.

Ses mains, qui n'avaient jamais travaillé, se couvraient d'ampoules, et, à mesure que la profondeur du trou augmentait, l'opération devenait plus difficile.

Régine y concourait de son mieux. Elle enlevait la terre avec ses doigts délicats

et saisissait, sans crainte de se meurtrir, des pierres anguleuses qu'elle jetait hors de la fosse avec une adresse surprenante.

Mais, en dépit de leurs efforts réunis, après une longue demi-heure, Roger n'avait pas creusé plus d'un pied, et paraissait très-fatigué.

La jeune fille, qui ne le perdait pas de vue, lui fit signe de se reposer un instant, et tous deux s'assirent sur le bord à peine entamé.

Roger regardait devant lui avec cet œil vague de l'homme accablé de graves soucis.

Parfois cependant le bruit des feuilles sèches secouées par le vent ou le craquement d'une branche, le faisait tressaillir, et il se retournait vivement pour voir si rien ne se mouvait à la lisière du taillis.

Mais, dès qu'il avait reconnu une fausse alerte, il reprenait son immobilité pensive.

Après dix minutes de repos, il se remit au travail, et cette fois avec une ardeur véritablement fébrile.

La terre volait sous sa courte pioche, et le trou s'agrandissait à vue d'œil.

Il arrivait à peu près à la profondeur où le dépôt, quel qu'il fût, avait dû être enterré, et cependant, le fer ne rencontrait pas encore d'obstacle.

Régine avait cessé d'aider de ses mains. On eût dit qu'elle craignait le contact de l'objet que révélaient la fosse.

Mais bientôt Roger laissa échapper une exclamation involontaire.

L'instrument venait de se rebrousser contre un corps dur, et un son sourd et mat avait répondu au coup de pioche.

Le jeune homme s'apprêtait à redoubler, quand Régine lui posa vivement la main sur l'épaule. Il releva la tête et regarda devant lui.

Une lumière brillait à travers les arbres dans l'épaisseur du bois.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

La loi de faillite préparée par messieurs Colby, Girouard et un comité de la Chambre, a été rejetée, et le bill de M. Béchard abrogeant la loi existante a été adopté par une grande majorité. C'est un événement. Conservateurs et libéraux se sont séparés, sur cette question, de leurs chefs.

Les rumeurs relatives à la démission de l'hon. M. Letellier recommencent à circuler. Il paraît certain que les conservateurs ont eu de bonnes nouvelles de l'Angleterre; ils disent même que la question est réglée et que le marquis de Lorne devra suivre l'avis de ses ministres. Mais peut-on croire aux rumeurs maintenant?

Des procès importants se sont passés la semaine dernière devant la cour criminelle siégeant à Montréal. M. Dunbar Brown a été condamné pour détournement de fonds publics. Ses avocats étaient M. Joseph Doutre et M. Curran. MM. Chapleau et Church représentaient le gouvernement. Les plaidoiries ont été intéressantes. Un autre procès remarquable a été celui de M. Paquette, caissier de la banque d'Hoche-laga; il a été trouvé coupable.

À Québec, les causes intéressantes n'ont pas manqué non plus devant la cour criminelle. Quelqu'un qui nous ferait un compte-rendu de ces procès et nous ferait connaître en même temps le barreau de Québec, nous rendrait service.

M. Lacoste a été nommé bâtonnier aux élections du barreau de Montréal, qui ont eu lieu la semaine dernière, et le Conseil a été renouvelé presque complètement. On n'avait élu que des libéraux l'an dernier, on n'a élu, cette année, que des conservateurs. Où la politique va-t-elle se nicher? Au lieu de ne songer qu'à élire des hommes capables d'opérer les réformes dont on a tant besoin dans le district de Montréal, des deux côtés on ne pense qu'à élire des amis politiques.

D'après le dernier compte-rendu publié par les soins du comité, les travaux de sondage dans la Manche et sur les côtes françaises et anglaises, pour le percement du tunnel projeté entre Calais et Douvres, sont poussés avec la plus grande activité. Dans la Manche seulement, il a été donné, jusqu'à la fin de février, 7,971 coups de sonde qui ont fait connaître 3,207 échantillons géologiques.

Sur 28 kilomètres, à partir de la côte, on a compté 1,523 opérations identiques. Le tunnel, qui doit avoir une longueur totale

de 36 kilomètres, traversera une couche de craie grise et étanche.

L'influence de la variation des eaux a été étudiée avec le plus grand soin, et ne sera nullement défavorable, comme on l'avait cru d'abord, à ce travail gigantesque.

Un train parti de Paris et arrivant à Sangate, près de Calais, à l'entrée du tunnel, s'enfoncera sous terre, en suivant une pente très-douce, remontera insensiblement en s'approchant de la côte anglaise, et ira ressortir dans la baie Sainte-Marguerite, à 9 kilomètres de Douvres.

L'élection du Dr Martel, député du comté de Chambly, a été annulée par la cour de révision siégeant à Montréal, sur le principe que les listes qui doivent servir sont celles qui viennent en force entre le jour de la nomination et de la votation. Si le jugement est bon, la loi est certainement mauvaise. Comment l'appliquer, par exemple, dans un comté comme celui de Gaspé, où la liste nouvelle viendra en force la veille de la votation?

M. Wurtele avait bien raison de vouloir amender une loi aussi absurde.

Le plus célèbre tragédien américain, Edwin Booth, jouait Richard II, il y a quelques jours, à Chicago, quand un coup de pistolet retentit à la première galerie, à peu près au niveau de la scène. On crut à un accident et il n'y eut que peu d'émotion; Booth lui-même s'interrompit à peine et continua sa tirade; mais bientôt un second coup se fit entendre, et l'acteur, ne soupçonnant pas qu'il fût le point de mire de l'assassin, mais comprenant qu'il y avait un danger pour quelqu'un, s'avança vers la rampe et, désignant du doigt l'endroit d'où les coups étaient partis, s'écria: "C'est là! voilà l'homme!" En même temps le public se levait en masse, et de toutes parts on entendait des exclamations comme celles-ci: "Ne le lâchez pas! qu'on le pend!" "Finalement, il fut empoigné et conduit à la station de police.

C'était bien contre Edwin Booth qu'était dirigée cette tentative d'assassinat.

L'auteur de ce crime est un commis, joli garçon auquel le théâtre a, dit-on, tourné la tête.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Agitation en France et protestations du clergé contre le projet de loi de M. Ferry ayant pour but d'enlever l'enseignement au clergé, et surtout aux Jésuites.

Mesures de répression en Russie, règne de la terreur, soulèvements et émeutes probable avant longtemps.

Mort en Espagne de la princesse Christine, seconde fille du duc de Montpensier, et sœur de la reine Mercédès.

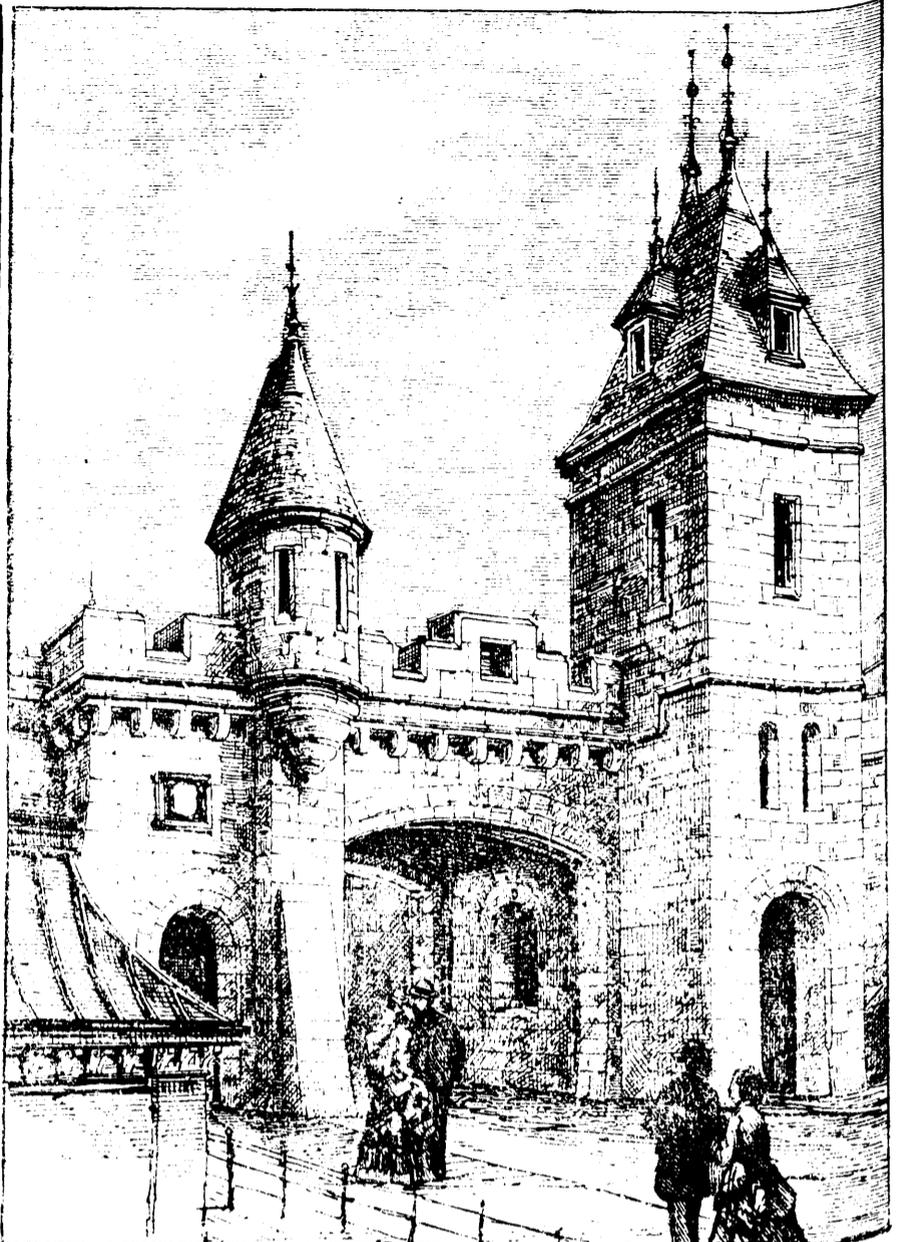
Grande joie en Angleterre! Les Zoulous, découragés, veulent se soumettre; ils ont beau être braves, ils s'aperçoivent qu'il est difficile de se battre longtemps avec des lances et des massues contre des fusils et des canons.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste.-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

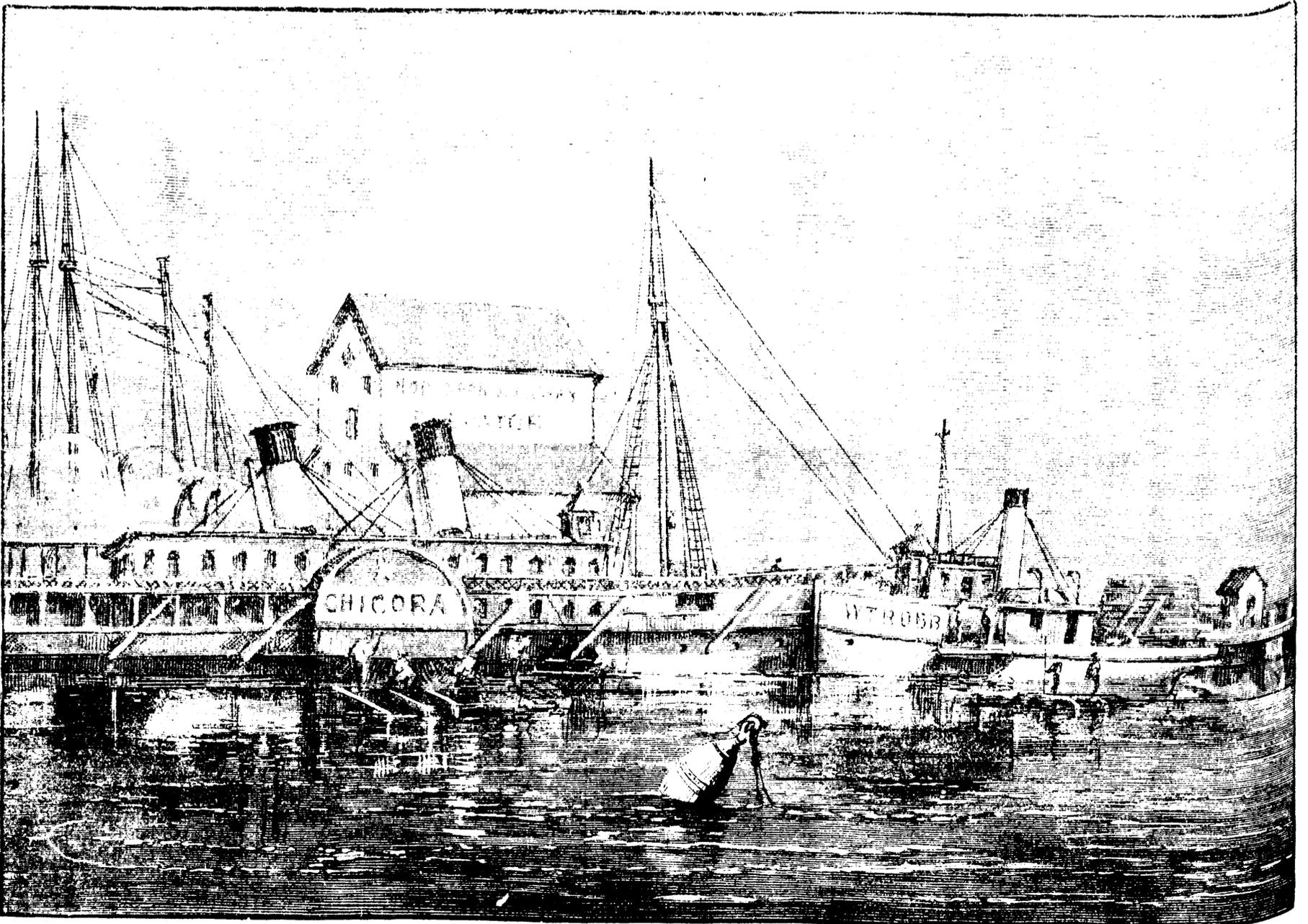
—A NOS LECTEURS.—NOUS SOMMES convaincus que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convainca tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.



QUEBEC - LA PORTE ST. LOUIS, VUE DE L'ESPLANADE



QUEBEC - LA PORTE ST. LOUIS, VUE DE LA GRANDE ALLÉE



TORONTO - OUVERTURE DE LA NAVIGATION

MELANGES

UN CONSEIL

Un médecin anglais, qui a concentré son attention sur le seul organe de l'ouïe et qui s'est fait une grande réputation dans cette spécialité, combat la surdité, à son début, par un remède bien simple.

Il fait tomber goutte à goutte de la glycérine chaude dans l'oreille malade. Ce facile traitement est du domaine de la médecine domestique et peut s'appliquer, dans la famille, à celui dont l'oreille devient dure.

UN FAIT ABOMINABLE

Les journaux allemands racontent que le 17 mars ont commencé devant les tribunaux de première instance de Kutais, les débats d'un procès, intenté à sept juifs accusés d'avoir volé, le 16 avril de l'année dernière, la nommée Sara Madabadjé, une fille chrétienne, âgée de six ans, originaire du village de Perewissy, arrondissement de Scharopon; de l'avoir conduite ensuite dans la petite ville de Satcherry, et de lui avoir tiré le sang par petites quantités, jusqu'à ce que la mort survint, et de s'être servis de ce sang dans un but rituel.

Au-delà de cent témoins ont été cités, deux autres juifs sont accusés de complicité, l'un pour avoir connu le crime abominable et ne l'avoir pas empêché, l'autre pour avoir enterré le corps de la petite victime. Comme l'horrible attentat a été commis la veille des pâques juives, l'accusation soutient que les assassins n'ont commis le forfait que dans un but rituel. La Gazette de Cologne raconte que l'exaspération contre les assassins est si grande, que pas un avocat ne veut les défendre.

UN PEUPLE ÉTRANGE

Le Dr Heath, dans une brochure sur les antiquités péruviennes, décrit un peuple étrange habitant une ville appelée Eten, qui se trouve sous le 7me degré de latitude méridionale, à deux milles de la mer. Ils sont au nombre de quatre mille et ils parlent, outre l'espagnol, un langage que quelques-uns des journaliers chinois récemment arrivés comprennent, mais il n'y a pas d'autre similitude entre les deux peuples. Ils s'entremariant oncles et neèces, frères et sœurs, neveux et tantes; cela arrive fréquemment, et sans mauvais effet apparent de consanguinité; mais ils ne permettent aucun mariage avec les étrangers. Ils ont des lois, des coutumes et des habits qui leur sont propres, et gagnent leur vie à tresser des chapeaux et des tapis, et à tisser du drap.

Ils ne veulent pas dire l'endroit d'où ils viennent ni l'époque de leur arrivée à Eten. L'histoire ne mentionne pas leur existence avant la venue des Espagnols ni ne parle de leur immigration. Parmi eux il n'y a pas de personnes malades ou difformes, leur coutume étant d'envoyer un comité à toute personne malade ou vieille, et celles qui sont considérées hors de guérison sont promptement étranglées par l'exécuteur public. Eten l'ordonne, disent-elles, il n'y a pas d'intervention avec les ordres d'Eten.

Nouvelle pharmacie.—Tout le monde admire la jolie pharmacie que M. S. LACHANCE, si bien connu comme pharmacien de renom, vient d'ouvrir sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Jacques-Cartier, porte voisine de la banque d'Epargnes. Comme l'on peut s'en convaincre en visitant cette pharmacie, M. Lachance a déployé beaucoup de goût et d'habileté dans l'aménagement et dans l'achat de ses marchandises, et l'acheteur est certain de trouver à cet établissement tout ce dont il a besoin.

Nouvelle maison.—Maison nationale.—M. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. M. M. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits. NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique, Horloger pratique.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RR. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos aimables lectrices, que MADAME P. BENOIT vient d'ouvrir, au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), un magasin de marchandises de modes et de fantaisie, où elle tiendra toujours en mains un assortiment des plus variés d'articles de goût et de toilette, tels que rubans, frillings, braids, collets et poignets pour dames, garnitures pour chapeaux, plumes, fleurs, etc., spécialité pour ouvrages en laine de Berlin. Madame Benoit se chargera, comme par le passé, de la confection des robes, chapeaux, manteaux, etc., dans lesquels elle a une grande expérience, et ses prix seront des plus réduits.

Maison A. Pilon & Cie.—Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndic nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général. A. PILON & CIE., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndic officiel, C. Beausoleil.

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poulmons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 163 Composé par M. F. BLACK, Montréal.

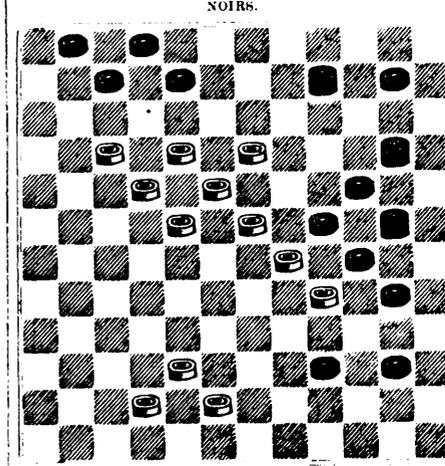


Table with 2 columns: 'Les Blancs jouent de' and 'Les Noirs jouent de'. It lists numbers 47, 60, 48, 36, 33, 56, 44, 19, 22, 72, 66, 66 and their corresponding solutions for White and Black pieces.

Solutions justes du Problème No. 161. Montréal.—N. Chartier, J. Boyte, P. Décarreau, J.-L. Chartier, F. T., et J.-O. T. North Brookfield, Mass.—D. Fauzé. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot.

Le problème de la semaine dernière a été composé par un jeune homme de 12 ans. Nous félicitons l'auteur de son premier début dans L'Opinion Publique.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désireraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARRENAULT, Gérant.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS. Solutions justes du problème No. 157: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; A. C. Saint-Jean; G. Lalandry, New-York; J. W. Shaw, M. Toupin, S. Lafrenais, J. Gauthier, H. Paradis, Montréal; N. P. Sorel; V. Gagnon, Z. Delaunais, Québec.

J. W. S., Montréal.—Nos remerciements les plus sincères pour vos intéressantes communications.

L. O. P., Sherbrooke.—Merci pour vos contributions. Nous vous répondrons par lettre. Veuillez nous donner tous les renseignements possibles sur le sujet.

M. Toupin, Montréal.—Tous nos compliments et merci. Nous savions depuis longtemps que les courses du Cavalier n'ont pas de mystères pour vous.

Placez huit Fous sur l'échiquier de manière qu'il ne s'en trouve pas deux sur la même ligne, la même file ou la même diagonale. Nous donnerons la solution dans 15 jours.

Nous publions cette semaine deux parties jouées par le regretté Herr Anderssen en 1851. Ce sont deux chefs-d'œuvre, mais la première est considérée comme étant la plus brillante partie qui ait encore été publiée. Tous les mouvements de ces parties devraient être imprimés dans la mémoire de ceux qui étudient la science des échecs.

Le tournoi de Saint-Petersbourg que nous avons annoncé il y a quelque temps est terminé: MM. Alapine et Tchigorine ont été ex-æquo pour le 1er prix, et MM. Schiffers et Solovizov ex-æquo pour le 3e prix. M. Tchigorine, ayant gagné le match final avec M. Alapine, a obtenu le 1er prix, son adversaire le 2e prix, et MM. Schiffers et Solovizov, après avoir fait deux parties nulles, se sont partagé les 3e et 4e prix.

PROBLEME No. 159. L'ETRE "I". Composé par M. J. B. MUNOZ, New-York.



Table with 2 columns: 'Blancs' and 'Noirs'. It lists numbers 1 P 3e C, 2 F 5e F, 3 C 1er C, 1 R pr C, 2 P 4e R.

72ème PARTIE

Jouée en 1851 entre Herr Anderssen et M. Kiesseritzky. Gambit Classique. Blancs: HERR ANDERSSEN. Noirs: M. KIESSERITZKY.

Table with 2 columns: 'Blancs' and 'Noirs'. Lists chess moves: 6 C 3e F R, 7 P 3e D, 8 C 4e T, 9 C 5e F, 10 P 4e C R, 11 T 1er C, 12 P 4e T R, 13 P 5e T, 14 D 3e F, 15 F pr P, 16 C D 3e F, 17 C 5e D, 18 F 6e D, 19 R 2e R, 20 P 5e R, 21 C pr P. C. échec, 22 D 6e F. échec, 23 F 7e R. échec et mat.

72ème PARTIE

Jouée en 1851 entre Herr Anderssen et M. Staunton. Partie Sicilienne.

Table with 2 columns: 'Blancs' and 'Noirs'. Lists chess moves: 1 P 4e R, 2 P 4e D, 3 C 3e F R, 4 C pr P, 5 C 3e F D, 6 F 3e R, 7 F 3e D, 8 Roquent, 9 D 5e T R, 10 P 5e R, 11 T D 1er R, 12 P 4e F R, 13 C 4e R, 14 F pr F, 15 C pr C, 16 P 4e C R, 17 R 1er T, 18 T 3e F R, 19 T D 1er F R, 20 F 3e D, 21 T 3e T R, 22 P 5e C R, 23 P pr T, 24 T D 3e F R, 25 P pr P, 26 P 7e T. échec, 27 D 5e C, 28 D 6e F. échec, 29 P 5e F R, 30 F 6e T R, 31 R 2e C, 32 T 3e F R.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c. Lists prices for various goods: Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin, GRAINS, Bié par minot, Pois do, Orge do, Avoine par 40 lbs., Sarrasin par minot, Mil do, Lin do, Blé d'Inde do, LÉGUMES, Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par trease, LAITERIE, Beurre frais à la livre, Beurre salé do, Fromage à la livre, VOLAILLES, Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poulets do, Poulets do, GIBIERS, Canards (sauvages) par couple, do noirs par couple, Plevriers par douzaine, Bécasses au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourtes à la douzaine, VIANDES, Bœuf à la livre, Lard do, Mouton do, Agneau do, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres, DIVERS, Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Œufs frais à la douzaine, Haddock à la livre, Saïndoux par livre, Peaux à la livre, Marché aux Bestiaux, Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs., Bœuf, 2me qualité, Vaches à lait, Vaches extra, Veaux, 1re qualité, Veaux, 2me qualité, Veaux, 3me qualité, Moutons, 1re qualité, Moutons, 2me qualité, Agneaux, 1re qualité, Agneaux, 2me qualité, Cochons, 1re qualité, Cochons, 2me qualité, Foin, 1re qualité, par 100 bottes, Foin, 2e qualité, Paille, 1re qualité, Paille, 2me qualité.

Longpré & David AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc.

Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc. en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte. Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-Paul, Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



PROVINCE DE QUÉBEC

Chambre du Parlement

BILLS PRIVÉS

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette Officielle de Québec), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la Gazette Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la Gazette Officielle, adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 1er avril 1879.



LE public est requis de faire attention aux règlements suivants concernant les Lois de Pêche dans la Province de Québec :

- Le BROCHET ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai. Le MANKINONGÉ ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai. L'ACHIGAN ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai. Le SAUMON (avec filets) ne peut être pris du 1er Août au 1er Mai. Le SAUMON (avec dard ou ligne) ne peut être pris du 1er Septembre au 1er Mai. La TRUITE de Rivière ou de Ruissseau ne peut être prise du 1er Octobre au 31 Décembre. La TRUITE SAUMONNER et TRUITE des Lacs ne peut être prise du 15 Octobre au 1er Décembre. Le POISSON BLANC ne peut être pris du 10 Novembre au 1er Décembre.

Il est défendu de pêcher avec des filets ou seines à moins d'en avoir une licence. Les filets doivent être levés depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin de chaque semaine. Les filets ou seines ne doivent pas être tendus de manière à obstruer les canaux ou baies. Les défenses de pêcher sont faites aux sauvages de même qu'aux blancs. Toute personne coupable d'infraction à ces règlements est passible d'amende et de frais; ou à défaut de paiement, sujette à l'emprisonnement. Durant le temps prohibé, personne ne pourra pêcher, attrapper, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucune sorte de poissons ci-haut mentionnés.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Commissaire des Pêcheries.

Département des Pêcheries, Ottawa, 2 avril 1879.

Tapisseries ou Papiers Peints

Les sous-signés ont maintenant en mains un magnifique assortiment de Tapisseries Anglaises et Américaines, à des prix très-modiques, c'est à savoir : CINQ CENTS LE ROULEAU et au-dessus. Le choix en est varié et l'assortiment se compose de CENT VINGT-CINQ MILLE ROULEAUX, consistant en Papier Chêne, Papier Moiré, Papier Marbre, Papier fonds unis diverses teintes, Papiers ordinaires pour chambres à lits, salles à manger et salons, Papiers Dorés et Veloutés

AUSSI :

Bordures de toutes les qualités, décors riches et ordinaires. Une visite est sollicitée

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre Dame.

Les Mères LA FARINE

SAVENT DE QUE BLE-D'INDE

Les POUR LES ENFANTS ET LES INVALIDES

Nourrices SAVENT EST QUE LA MEILLEURE.

DEMANDE AU PARLEMENT

Les exécuteurs testamentaires de feu l'hon. Joseph Masson, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte leur permettant de bâtir des vouées ou magasins sur toute l'étendue de leur propriété, située en la cité de Montréal, au coin des rues du Port et de la Commune, et désignée au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du quartier ouest de la cité de Montréal, sous le numéro cinq (5), sans être soumis aux dispositions d'un acte passé dans les vingt-septième et vingt-huitième années du règne de Sa Majesté, sous le chapitre soixante, et de toute autre loi, statut ou règlement, qui autorise la cité de Montréal à faire un ou des plans ou cartes indiquant les rues pour chaque section de la cité, et sans être soumis aux conditions imposées par tels actes ou règlements, privant les propriétaires de toute indemnité pour les bâtiments qu'ils pourraient construire sans se conformer à tels plans ou cartes. Montréal, 2 avril 1879. GÉOFFRION, RINFRET & DORION, Procureurs des dits exécuteurs testamentaires.

INFIRMERIE DE CHEVAUX

H. L. A. AUDRAIN, Médecin Vétérinaire (DIPLOME DU COLLEGE VETERINAIRE DE MONTREAL)



A l'honneur de prévenir le public que le 1er mai prochain, il ouvrira un établissement vétérinaire très-comfortable, dans le faubourg de Québec, sur la rue Panet, près de la rue Sainte-Catherine. En attendant, il continuera de soigner à domicile, à prix réduits.

Les personnes qui désirent l'encourager peuvent le consulter à toute heure à sa résidence. Au coin des rues Visitation et Ontario, 377. Montréal, 2 avril 1879.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$ 0.1 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant collecter. Echantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.



Chemin de Fer Intercolonial

1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

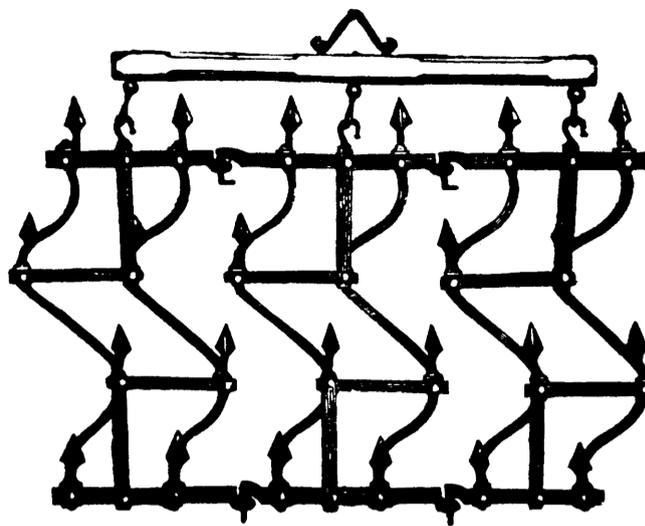
Table with train routes and times: Partant de la Pointe-Lévis, Rivière du Loup, Trois Pistoles (dîner), Rimouski, Campbellton (souper), Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P. M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques. C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement. Montréal, 18 nov. 1878.

Le meilleur Grubbeur a Herse qui existe!



Nul cultivateur ne devrait se passer d'une de ces machines et aussi d'une

HERSE EN FER

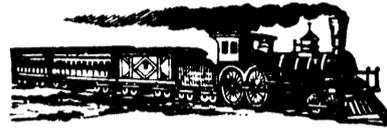
fabriquée de la même manière en quatre sections. Pour pulvériser entièrement la terre et la préparer pour la semence, ces machines n'ont pas d'égaux.

Grand assortiment de Charrues en acier, Faucheuses et Moissonneuses, Râteaux à foie à cheval, lames pour toutes sortes de Faucheuses en magasin.

S'adresser pour les prix et les détails à

LARMONTH & FILS,

33, rue du Collège, MONTREAL



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à avis contraire, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit :

Table with train schedules: Train Express pour Hull, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme.

Bureau-Général : No. 13, Carré de la Place d'Armes.

TARNES, LEVE & ALDEN.

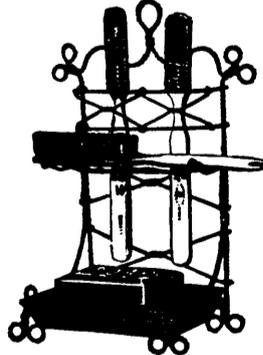
Agents des Billets, Bureaux : 202, rue St-Jacques, au-dessous de l'Institut des Artisans, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Surintendant-Général. Montréal, 19 décembre 1878.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandelliers, Ostensoirs, Ciboures, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drappaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaïres (en corail,ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierge en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes. A. C. SENECAUX & CIE., Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.



EFFETS EN FIL LUSTRE

Papiers à éponges, Papiers à brosse et à savon, Vases à céleri et à marinades, Papiers à cartes de visite, chez L. J. A. SURVEYER, 324, Rue Orail, Montréal.

SOUS PRESSE

RECUEIL

De 16 mélodies, avec paroles Anglaises, Espagnoles et Françaises,

COMPOSÉES PAR LE

Comte de Premio-Real,

Devant paraître dans la première quinzaine de Mars, chez

A. LAVIGNE,

Editeur de musique.

Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Epargne), Québec.

CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

DIVISION EST

Commençant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit :

Table with train schedules: Départ d'Hochelega, Expres, Méts.

DE RETOUR :

Table with train schedules: Départ de Québec, Expres, Méts.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard.

Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Allen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelega et du Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent-gén. des Pas.

Montréal, 7 février 1879.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donné. Adresses : BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.Y.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleures NETTES en cristal pour \$1 : en argent, \$2 ; en or, \$3 ; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10 ; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

242 et 244, RUE NOTRE-DAME

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Jolie brochure in-32 de 68 pages.—Prix : 5cts chaque, 40cts la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal : Librairie St-Joseph—CADIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame. L'auteur de ce pieux opuscule dédié son modeste travail à l'ange gardien de la Sainte-Famille, et le prie d'aller ramener ces pieuses pensées dans les murs bénis de la famille chrétienne.

La, ajoute-t-il, elles germeront sous votre influence, s'échauffées doucement par la prière et la méditation, et elles produiront ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer : la piété, le travail, la condescendance, le support, l'amabilité.

Inutile de faire l'éloge de ce PETIT MOIS, qui est déjà rendu à sa 44me édition.

REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

Le prix : \$1 le paquet ou six paquets pour \$5, par la malle franco de port. Détail complet dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franco de port. Adressez-vous à :

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis partout les Pharmaciens.